

ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} JUIN 2018

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Éducation nationale, représenté par Monsieur Alexandre GROSSE, Chef de service, DGESCO
- Monsieur Jean-Marc HUART, Directeur Général de l'Enseignement Scolaire, représenté par Madame Françoise PETREAU, Sous-Directrice de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives, DGESCO B3
- Monsieur Alexandre GROSSE, Chef de service, Adjoint à Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire, représenté par Monsieur Guillaume PREVOST, Bureau des actions éducatives, culturelles et sportives, MEN, DGESCO
- Monsieur Edouard GEFFRAY, Directeur Général des Ressources Humaines, représenté par Madame Maryline GENIEYS, Adjointe à la sous-directrice de la gestion des carrières, D.G.R.H. - MEN
- Monsieur Xavier TURION, Chef de service, Adjoint à Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire, représenté par Monsieur Francis LETKI, Bureau du programme « vie de l'élève », MEN, DGESCO
- Monsieur Daniel AUVERLOT, Recteur de l'Académie de Créteil représenté par Monsieur Pascal GADUEL, IA IPR EPS
- Monsieur Gilles PÉCOUT, Recteur de l'Académie de Paris représenté par Monsieur Jean-Michel COIGNARD, Directeur de l'Académie de Paris
- Monsieur Thierry CLAVERIE, Directeur académique des services de l'Éducation Nationale de la Vienne
- Madame Valérie DEBUCHY, Doyenne de l'IGEN Groupe EPS
- Madame Véronique ELOI-ROUX, IGEN Groupe EPS
- Madame Catherine DODANE, IA IPR EPS Besançon
- Monsieur Olivier CALAIS, IA IPR EPS Lille
- Monsieur Bruno MERY, IA IPR EPS Orléans-Tours

- Monsieur Gilles SOUMARÉ, Proviseur du LP Gustave Ferrié, Paris 10^e
- Monsieur Frédéric JAJKIEWICZ, Proviseur du Lycée Saint Exupéry, La Rochelle
- Madame Rosine CAPRISTO, Principale du Collège Le Rochat, Les Rousses
- Monsieur Yannick RATIARSON, Principal du Collège Georges Brassens, Persan
- Docteur Nathalie FARAUD, Médecin scolaire, Seine-Saint-Denis, Académie de Créteil

MINISTERE DES SPORTS

- Madame Laura FLESSEL, Ministre des Sports, représentée par Madame Valérie BERGER-AUMONT, Cheffe du bureau du développement des pratiques sportives, de l'éthique sportive et des relations avec les fédérations multisports et affinitaires
- Madame Laurence LEFEVRE, Directrice des Sports, représentée par Monsieur Guillaume DAURES, Direction des Sports
- Madame Nathalie CUVILLIER, Adjointe à la Directrice des Sports, représentée par Monsieur Pierre-Emmanuel PANIER, Direction des Sports, Bureau DS B1
- Madame Nadine RICHARD, Sous-Directrice de l'Action Territoriale, représentée par Monsieur David NOLOT, Direction des Sports
- Monsieur Jean-Pierre de VINCENZI, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports
- Monsieur Benjamin COUBARD, représentant l'Inspection de la Jeunesse et des Sports
- Monsieur Eric QUENAULT, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'Ile-de-France, représenté par Monsieur Hervé CHARRON, DRJSCS
- Monsieur Emmanuel RICHARD, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale des Yvelines, représenté par Monsieur Olivier LENGLET, Conseiller Sport
- Monsieur Ghani YALOUZ, Directeur Général de l'INSEP, représenté par Monsieur Patrick ROULT, Responsable du pôle Haut-Niveau

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

- Madame Fabienne KUNTZ ROUSSILLON, Inspectrice EPS de l'enseignement agricole

FEDERATIONS ET SYNDICATS

- Monsieur Paul-André TRAMIER, Administrateur du CNOSF, représentant le CNOSF
- Monsieur André GIRAUD, Président de la F.F. d'Athlétisme, représentant le C.N.O.S.F., représenté par Madame Anne TOURNIER-LASSERVE, Vice-Présidente FFA
- Madame Marie-Christine LEFRANC, Directrice du Service Régional UNSS Versailles
- Madame Armelle KEROMNES, Directrice Départementale UNSS Val de Marne

- Madame Véronique MOREIRA, Présidente de l'U.S.E.P., représentée par Monsieur Benoît LASNIER, Directeur national de l'USEP
- Monsieur Gérard POMMIER, Président de la P.E.E.P., représenté par Madame Myriam MENEZ, Présidente de la P.E.E.P. 94
- Madame Elise ROINEL, Chargée de mission F.C.P.E.
- Monsieur Benoît HUBERT, Secrétaire général - S.N.E.P./ F.S.U.
- Madame Nathalie FRANÇOIS, Secrétaire nationale - S.N.E.P./ F.S.U.
- Madame Nathalie BOJKO, membre de la direction nationale du S.N.E.P./ F.S.U.
- Monsieur Benoit CHAISY, membre de la direction nationale du S.N.E.P./ F.S.U.
- Madame Christine CHAFIOL, membre de la direction nationale du S.N.E.P./ F.S.U.
- Madame Elisabeth ALLAIN-MORENO, Déléguée nationale EPS - S.E./UNSA

ELUS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Madame Mélanie PELTIER, Collège La Mare aux Saules, Coignières
- Monsieur Mehdi HENNOUNI, Collège Camille Claudel, Civray
- Monsieur Denis LECAMP, Collège Marcel Pagnol, Tonnay Boutonne
- Monsieur Eric OLIVERO, Collège Pierre Mendès France, Marcoussis
- Madame Coralie RUDOLF, Lycée Marc Bloch, Bischheim
- Monsieur Aymeric LE PEZENNEC, Collège Jean Jaurès, Montfermeil
- Madame Stéphane LAVIEUVILLE, Lycée de la Côte d'Albâtre, Saint Valéry en Caux
- Madame Françoise BARBAUD, LP Etienne Dolet, Paris 20^e
- Monsieur Emmanuel LESNÉ, Collège Jacques Brel, Noyal s/Vilaine
- Monsieur Gil BOISSÉ, Lycée Ronsard, Vendôme
- Monsieur Loïc DAROUSSIN, Collège Jean Jaurès, Aire sur la Lys
- Monsieur Florent KUNZELMANN, Lycée Max Linder, Libourne
- Madame Patricia GIANNO, Collège Ludovic Bréa, Saint Martin du Var
- Monsieur Gilles RODIA, Lycée Lumière, La Ciotat
- Monsieur Joan NOTARIO, Collège Moulin des Prés, Paris

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Monsieur Serge CLÉMENT, Directeur académique des services de l'Education Nationale des Yvelines
- Madame Catherine DONOHUE-WEILL, Principale du Collège Daniel Mayer, Paris 18^e

CONSEIL NATIONAL DE LA VIE LYCEENNE

- Mademoiselle Alice NORTIER, élue CNVL, Académie de Créteil
- Monsieur Armand CHEVALIER, élu CNVL, Académie de Montpellier

MINISTERE DES SPORTS

- 1 représentant de l'Inspection Générale de la Jeunesse et des Sports

COLLECTIVES TERRITORIALES

- Monsieur Philippe RICHERT, Président de l'Association des Régions de France (ARF)
- Monsieur Dominique BUSSEREAU, Président de l'Association des Départements de France (ADF)

FEDERATIONS et SYNDICATS

- Professeur Jean-François SAUTEREAU, Président de la F.F.S.U.
- Monsieur Philippe TOURNIER, Secrétaire Général du S.N.P.D.E.N.
- Le 2^{ème} représentant de la F.C.P.E.

I) Ouverture par Alexandre Grosse, représentant le ministre de l'Éducation nationale

Remerciements à la MAIF pour l'accueil dans ses locaux. L'UNSS est de plus en plus dynamique grâce à l'action de tous les acteurs du sport scolaire, les enseignants d'EPS animateurs des AS, les chefs d'établissement, les coordinateurs de district, les cadres de l'UNSS, les parents d'élèves, les partenaires du mouvement sportif, les collectivités locales, membres de l'AG depuis l'adoption des nouveaux statuts. Le rapport présenté à cette AG est le fruit de toute l'énergie déployée par ces acteurs. Comme j'ai eu le plaisir de le souligner lors du CA, l'UNSS a vu son nombre de licenciés croître encore une fois, pour atteindre au 31 mai 2018 1 170 122 licenciés, soit près de 15 000 adhérents de plus qu'à la même date l'an dernier. Cela est dû pour partie à l'effet de l'augmentation des effectifs élèves notamment au collège, et du taux de pénétration.

L'actualité de sport scolaire, ce sont des championnats organisés dans toute la France hexagonale et ultra-marine, dont 140 CF dans 64 disciplines sportives, et pour rappel deux événements récents : la deuxième édition de la lycéenne MAIF Run dans plusieurs villes : Paris, Besançon, Caen, Bordeaux, Lyon avec la participation d'environ 5000 jeunes filles de 15 à 18 ans licenciées ou non à l'UNSS, et la remise du prix « Ethic'action », dans les salons du Sénat, permettant de valoriser le travail des professeurs et des élèves qui s'impliquent pour la réalisation d'actions exemplaires qui promeuvent les valeurs citoyennes, lutte contre les inégalités et discriminations, développement durable.

Deux événements forts marqueront la rentrée scolaire : la fête du sport pour laquelle le MENJ est engagé, et la JNSS qui se tiendra le 26 septembre 2018.

Nous évoquerons lors de cette AG quelques chantiers liés à la préparation des JO 2024, projets ambitieux et stimulants en gestation.

II) Déclarations liminaires

Elisabeth Allain-Moreno, SE-UNSA

Je l'ai déjà exprimé au conseil d'administration d'avril dernier, la dynamique et les nombreuses manifestations du sport à l'école annoncées depuis la rentrée scolaire notamment en lien avec l'horizon Paris 2024 ne pourront se dérouler sans moyens supplémentaires de l'Etat. Les enjeux annoncés, et que nous partageons pleinement, notamment un sport scolaire accessible à tous, sont de taille.

Particulièrement au sport scolaire, les fédérations du sport scolaire et tous les acteurs impliqués, enseignants, élèves, chefs d'établissement, parents, ne pourront s'investir sereinement et en confiance si des signes de soutien qu'ils soient matériels ou structurels ne sont pas exprimés.

Or au SE-Unsa, nous constatons qu'à ce jour et après un an rue de Grenelle, le ministre Jean-Michel Blanquer n'a pas gagné le pari de la confiance auprès des enseignants.

Le SE-Unsa a confié à l'IFOP le soin d'étudier l'état d'esprit des enseignants à l'issue de la première année scolaire de la nouvelle majorité gouvernementale. Comment perçoivent-ils la nouvelle politique éducative ? Quelles sont leurs attentes pour mieux vivre leur métier ?

Cette enquête révèle que, loin des propos du ministre sur des critiques n'émanant que d'« une minorité de professionnels de la défiance », ce sont 63% des enseignants qui jugent que sa politique ne va pas dans le bon sens.

Selon l'enquête, la première marque de reconnaissance pour un enseignant, c'est qu'on lui fasse confiance dans ses choix pédagogiques.

Pour plus de 90% des enseignants interrogés, la reconnaissance passe aussi par une meilleure rémunération. Les attentes sont fortes à deux semaines du rendez-vous salarial pour la Fonction publique.

Pour se sentir bien dans leur métier, les enseignants demandent à être mieux accompagnés en cas de difficultés professionnelles et en fin de carrière.

L'agenda social annoncé par le ministre pourrait lui permettre de répondre concrètement à ces attentes mais les transformations profondes envisagées pour toute la fonction publique n'encourageront pas les enseignants à l'optimisme alors que pour 91% d'entre eux, leur statut de fonctionnaire est indispensable à la sérénité de leur métier.

Pour le SE-Unsa, les résultats de cette enquête doivent être observés de près par le gouvernement alors qu'il multiplie les remises en cause de ce qui constitue la fonction publique. Les enseignants, comme les autres fonctionnaires, ont à cœur de bien faire leur métier.

Ce soutien et cette reconnaissance qu'attendent les enseignants de leurs employeurs se retrouvent chez les professeurs d'EPS animateurs des AS, et ce quelque soit leur territoire.

Au sujet des territoires, nous tenons à souligner notre regard très positif sur l'investissement que met en œuvre l'UNSS en matière de communication sur les manifestations sportives ouvertes à tous, ces dernières pouvant ainsi être délocalisées et toucher toujours plus d'élèves sur l'ensemble du territoire.

Pour terminer mon propos, je tiens au nom du SE-Unsa à féliciter Laurent Petrynka pour sa réélection à la présidence de l'ISF. Ce renouvellement de mandat mais surtout de confiance est une très bonne nouvelle pour la dynamique de l'UNSS comme pour l'ensemble du sport scolaire français et tous les acteurs qui le font vivre au quotidien. C'est également une très bonne nouvelle pour la promotion des valeurs du sport et des nombreux enjeux éducatifs qu'il porte auprès d'enfants d'origine et de culture différentes. Ces rencontres et des échanges contribue à éduquer à l'ouverture, la tolérance, la laïcité et se prémunir de façon indispensable des dérives extrémistes.

Benoît Hubert, SNEP-FSU

Nous ne pouvons commencer notre intervention sans évoquer le contexte d'inquiétude générale pour l'avenir qui s'exprime notamment au travers des mouvements sociaux qui se succèdent dans différents secteurs et franges de la population ces derniers mois. La mise à l'écart quasi systématique des organisations syndicales dans ce qu'on continue à appeler un dialogue social, qui n'en est plus un du tout y compris dans notre institution où l'on ignore les avis rendus lors des instances consultatives (CSE, CTM) contribue à un malaise grandissant, une colère qui s'exprime de plus en plus. L'école et avec elle ses personnels, son organisation, ses objectifs et ses ambitions pour les élèves, est entrée dans une nouvelle phase de réformes aiguës avec une multitude de dossiers ouverts et une accélération des tempos. A chaque réforme son lot d'idées reçues, de démagogie, de décrédibilisation des enseignants, avec un affichage de modernité en appliquant des recettes largement connues depuis des dizaines d'année... A aucun moment les propositions portées par les représentants des personnels ou par les personnels eux-mêmes ne sont écoutées ou entendues... Répéter à l'envi que nous travaillons à la construction de l'école de la confiance relève, dans ces conditions, de la méthode Coué. Si nous avons l'habitude, mais aussi et surtout l'envie de montrer les réussites du sport scolaire dans nos instances, aujourd'hui il nous paraît indispensable de dénoncer les entraves et les freins au développement du sport scolaire qui prennent source dans la place faite à l'EPS. Et si nous l'évoquons devant cette assemblée c'est parce que le sport scolaire, prolongement de l'EPS, s'en trouve inévitablement affecté.

Le gouvernement ambitionne avec les JOP 2024 de faire de la France une nation de sportifs, le 1er ministre saisit le CESE pour « favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive » et dans le même temps il maltraite l'EPS, 1er lieu de rencontre des jeunes avec la pratique sportive, et parfois le seul :

- programmes EPS et réforme collègue,
- marginalisation de l'EPS dans les certifications (DNB, Bac),
- suppression des enseignements EPS de complément et d'exploration au lycée,
- refus d'un enseignement de spécialité EPS au lycée avec une réponse scandaleuse de la DGESCO au nom du président de la République qui dit que faire le choix d'un enseignement de spécialité en EPS aurait, je cite, « comme conséquence possible de limiter les poursuites d'études des élèves»... ça montre bien l'intérêt, l'estime qu'à le ministère pour cette discipline d'enseignement...

-abaissement programmé des horaires EPS dans la voie professionnelle,
-baisse du nombre de postes au CAPEPS,
-campagne de dissuasion pour une poursuite d'études dans la Filière STAPS
-« ponction » d'une soixantaine de postes second degré dans le cadre du plan d'urgence pour les STAPS...

Autant de décisions contraires aux grandes déclarations et à l'ambition de la France pour le sport. Ce sont ainsi 12 millions de scolaires de la maternelle au lycée, et 1,2 millions de licenciés UNSS, sur les 16 millions de licences recensées, qui sont maltraités.

Malgré cela, l'engagement, la professionnalité et la disponibilité des animateurs d'AS, des coordonnateurs de districts, des cadres UNSS, des chefs d'établissements, des parents, des services de l'EN, de nos partenaires, des personnels de l'UNSS et de tous les jeunes restent sans faille, mais pour combien de temps encore ? Les attaques successives sont de plus en plus lourdes à porter.

Un aparté sur les cadres UNSS.

Nous rappelons notre satisfaction de les avoir vus tous rejoindre le giron de l'EN, à l'exception des Directeurs nationaux adjoints en 2016. Plusieurs postes de directeurs adjoints avaient été supprimés entre 2009 et 2011 (Lille, Lyon, Versailles, Poitiers, Nice) et nous pouvons en mesurer par exemple les conséquences désastreuses à Nice sans vouloir polémiquer outre mesure. Fort heureusement après de nombreuses et régulières interventions du SNEP-FSU, des postes ont été recréés à Versailles et tout dernièrement à Nice. La décision revenant désormais aux recteurs, il serait urgent de les recréer tous, voire d'en créer de nouveaux comme cela a été le cas à Toulouse l'an dernier. Car avec toujours plus de licenciés, il y a plus d'activités à gérer et organiser. Cela est d'autant plus vrai quand les directeurs sont seuls dans un service, je pense particulièrement aux académies ultramarines, ou aux départements sans adjoint et sans secrétaire. Nous rappelons à cette occasion que nous souhaitons la mise en place d'un groupe de réflexion sur la répartition et le nombre de postes de droit privé dans les services.

La charge de travail, la diversité des dossiers à gérer et les responsabilités des cadres tendent à augmenter. Au-delà d'effectifs suffisants, c'est aussi de reconnaissance dont ils ont besoin. Or, le choix d'évincer les directeurs adjoints de l'accès à la classe exceptionnelle par voie fonctionnelle et celui de refuser la prise en compte des années de détachement à l'UNSS pour cette même modalité d'accès ont fait naître beaucoup d'amertume chez nos collègues.

Que dire aussi des candidats à certains postes de cadres pour la rentrée prochaine qui n'ont toujours pas reçu de réponse sur les suites données à leur candidature (encore la semaine dernière à Toulouse et en Martinique), et ce malgré le rappel qui a été fait par la DGRH, suite à nos courriers et notre demande au CA du mois d'avril ? Ces candidats s'y reprendront peut-être à deux fois avant de candidater à nouveau !

Nous exprimions l'an dernier dans cette même assemblée nos attentes confiantes, mais sans aucune naïveté, envers notre nouveau président pour qu'il poursuive la dynamique enclenchée ces dernières années en faveur du développement du sport scolaire. Force est de constater que les promesses ne sont pas tenues. L'EPS attaquée, les créations de 1000 Sections Sportives Scolaires ou Classes à Horaires Aménagés Sportives restées dans les tiroirs, ou encore les décisions budgétaires proposées pour l'UNSS sur lesquelles nous reviendrons au moment opportun, ne traduisent ni ne concrétisent, loin s'en faut, un quelconque soutien ou la reconnaissance attendue par la profession.

Vous l'aurez compris nous ne sommes pas, dans le contexte d'un enthousiasme débordant et la colère monte dans nos rangs. Pour autant, comme nous voulons rester encore un peu constructifs et force de propositions et parce que nous ne nous résignons pas, nous suggérons qu'à l'occasion de la réunion des recteurs pour la prochaine rentrée, quelques rappels importants pour le bon fonctionnement du sport scolaire soient faits sur :

- le calendrier : nous demandons qu'aucune récupération de journées de cours, quel qu'en soit le motif, ne soit prévue sur des mercredis

- la libération du mercredi après-midi : depuis 1987 les différentes circulaires et notes de service précisent toutes que le mercredi après-midi est le temps commun pour les activités du sport scolaire. Il doit être libéré de tout cours ou devoirs surveillés dans tous les établissements

- la mission des enseignants d'EPS : ils doivent animer l'AS de leur établissement, mais aussi pouvoir être autorisés à encadrer et participer à l'organisation des rencontres UNSS et des temps de formation et régulation (Commissions mixtes, réunions de coordonnateurs de district, etc.)

- les deux instances annuelles statutaires des Conseils départementaux et régionaux de l'UNSS doivent être réunies chaque année scolaire.

- les IMPA des coordonnateurs de district : leur volume doit être a minima préservé, voire augmenté. la coordination de district peut également être assurée par des allègements de service. Nous rappellerons ici la tentative du rectorat de Dijon d'en supprimer un très grand nombre ce qui aurait pu mettre en difficulté les districts UNSS et par ricochet, les différents championnats et rencontres UNSS - la responsabilité des Recteurs pour le recrutement des directeurs de services UNSS lorsque des postes sont vacants, ou susceptibles de l'être, ou pour la création de nouveaux postes.

Enfin, nous aimerions savoir si des discussions ont démarré avec le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) quant à l'attribution d'une subvention à l'UNSS et à la prise en charge des indemnités pour les coordonnateurs de district, questions que nous posons depuis plus de deux ans déjà.

Pour conclure cette intervention par une note positive et sincère, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration des documents complets, lisibles et faciles à appréhender que nous étudierons aujourd'hui.

Aymeric Le Pezennec & Gilles Rodia, élus des AS, académies de Créteil et d'Aix-Marseille

Nous tenons, cette année, à faire une déclaration liminaire lors de cette AG. Nous ressentons le besoin d'exprimer notre frustration quant à l'absence d'écoute et de prise en compte de nos demandes successives.

Nous, représentants des AS, nous nous attachons à faire vivre la démocratie jusqu'au sein de nos AS. Au même titre, nous attendons que la direction nationale et le ministère garantissent et respectent ces mêmes règles.

Cette assemblée générale sera-t-elle historique dans une réelle prise en compte de la parole du terrain du sport scolaire ? Sera-t-elle historique par l'existence d'une vraie démocratie où chaque membre de cette assemblée votera en son âme et conscience ?

Nous pensons que les choix politiques et budgétaires que nous ferons aujourd'hui impacteront le quotidien des AS.

Lors des précédents CA et AG, les élus n'ont eu de cesse de faire remonter les nombreuses difficultés des AS et des districts. Nous nous faisons l'écho le plus réaliste possible du terrain. Le sport scolaire que nous vivons avec nos élèves tous les mercredis après-midi ne transparait pas suffisamment dans les documents présentés et semble attaqué dans les orientations retenues.

Nous espérons vivement aujourd'hui que vos votes se feront en faveur du plus grand nombre.

Alexandre Grosse

Pris bonne note des points soulevés. S'agissant de la vie de l'UNSS et de l'écoute des AS, il est clair pour tous, Ministère et UNSS que sans les AS, l'UNSS n'a pas d'existence, et qu'évidemment vous êtes écoutés. Néanmoins si vous considérez que la part donnée à la vie des AS n'est pas suffisante dans les documents, nous sommes à votre écoute pour faire mieux.

III) Approbation du PV de l'AG du 2 juin 2017.

Approuvé à l'unanimité

IV) Rapport général 2016-2017

Laurent Petrynka

Ce rapport me permet de saluer les membres de l'AG, nos partenaires, les collectivités, l'ensemble du mouvement sportif et le travail des enseignants d'EPS, des directeurs, tout au long de l'année. Le rapport permet de faire émerger les notions de démocratie, de confiance et reflète les actions de terrain. Il contient des focus détaillés, s'appuie sur notre plan de développement stratégique « AIR », avec des éléments sur les élèves en situation de handicap, la pratique des filles, les activités innovantes,

et la responsabilisation. L'UNSS valorise également par son projet éducatif les valeurs de la république. Enfin le rapport s'inscrit dans le cadre de l'année du sport de l'école à l'université.

Les organes de direction : l'AG du 2 juin 2017 a voté le PNDSS 2016-2020, 2 CA en avril 2017 et décembre 2017

Les organismes déconcentrés : sr-sd unss, crunss, cdunss:

- 45CRUNSS EN 2016/2017, 126 CDUNSS EN2016/2017
- DNA détachés auprès de l'UNSS et DR réintégrés sous l'autorité des Recteurs en sept 2016
- DRA, DDA et DD : affectés auprès des services académiques, sous l'autorité des recteurs et DASEN. Missions définies dans la note de service du 28 mai 2014

Les moyens humains:

- Stabilité des cadres et personnels de droit privé

10 DNA, 31 DR, 26 DRA, 115 DD, DDA (61 femmes) et 166 de droits privés dans l'ensemble des services

- Service civique : 17 jeunes volontaires ont exercé à l'UNSS

Aspects financiers

Recettes : stabilité générale avec des Recettes propres en hausse, Licences en stabilité, Affiliations relativement stables, As en hausse. Soutien des ministères mais attention particulière à avoir sur les collectivités territoriales pour l'avenir.

Charges : 33 521 986€, baisse due au retour des cadres aux rectorats de 1 500 460 €

- fonctionnement : - 46 091 €

- communication et promotion : en baisse de 166 000€, (l'euro 2016)

- animation sportive et compétitions : 22 606 567€ = +56 096€

- Animation sportive : 20 392 140 € = - 91 672 €

Fonds de solidarité = 55 778€ (+5 620/2016) : aide au sinistre des DOM

- formation : + 39 694 pour 2017

JO en hausse : 163 551€ = + 17 572, programme de formation VP parents VP élèves conformément à la demande des instances.

Sport scolaire en mouvement

En 2016 - 2017, on compte **1 155 877** licenciés élèves et **4 785** licenciés adultes, soit **1 160 662** : une bonne dynamique grâce à l'engagement des animateurs d'AS, aux nouvelles dispositions relatives au certificat médical, la dynamique des grands évènements dont la « Journée du Sport Scolaire » avec un nombre important d'AS impliquées, l'élargissement de l'offre sportive. La catégorie benjamins/benjamines est toujours la plus importante. La répartition Filles / Garçons proche de 41% est encore insuffisante. Pour tous les types d'établissements confondus, on observe un taux de pénétration moyen de 23,54%, avec un nombre de licenciés par animateur de 31,76 qui démontre le travail important des enseignants.

117 sports de base regroupés en 95 sports de référence puis regroupés en 9 groupes distincts : une augmentation dans les sports collectifs importante : + 155 672 ainsi que dans les activités de la performance : +150 986, puis :

- APPN : + 56 027
- sports de raquette : + 37 318
- activités d'expression : + 12 851
- disciplines enchainées : + 5 426
- nautique : + 4874
- combat : + 4 817
- précision : + 4 471

Fair-play, éthique : l'association sportive concoure à la formation des élèves du second degré qui seront les adultes de demain. Au travers du dossier « Génération responsable », l'UNSS participe à initier au Fair Play

La commission éthique a retenu 4 dossiers par thématique. 57 associations sportives ont présenté un dossier lors du troisième concours lié au « PRIX NATIONAL ÉTHIQUE » parrainé par le SÉNAT. Les projets se sont répartis comme suit :

- 21 pour le rejet du handicap
- 9 pour le Sexisme-homophobie
- 12 pour le racisme-violence
- 6 pour éco responsabilité
- 9 pour santé et bien-être
- Ainsi que 45 associations sportives pour « AS égalité » dont 21 ont été labellisées, recevant du fait un prix de 300 à 1200 euros.

Vie des AS :

- vice-présidents élèves : 3328 soit 35,93% contre 2655 en 14/15
- 1605 vice-présidents parents : 17,33% contre 13,70% en 15/16
- affiliations des établissements publics : +40.
- les affiliations des AS des établissements privés sont en diminution (- 34, -11 en 14/15).
- La vie des AS : 78,68% des AS soit 7270 AS (en légère baisse par rapport à 14/15)

Les rencontres en 15/16 :

- Stable : 140 championnats de France pour 32 347 élèves (2,80 % des licenciés)
- Plus d'AS concernées par les CF

Les SS en 16/17 : 66 155 en 16/17, 62 984 Licenciés en 14/15, + 3171 élèves, 33% de filles et 67% de garçons : +2774 SS sur 9247 AS et + 5825 élèves (SP CO 1449 AS – hors SP CO 1325 AS)

Les grands événements sportifs et sport scolaire : On continue à organiser un ou deux championnats du monde scolaires, événements importants également pour les retombées sur les territoires.

Les championnats du monde et européens organisés en France :

- Handball janvier 2017

Les perspectives GES 2018-2019

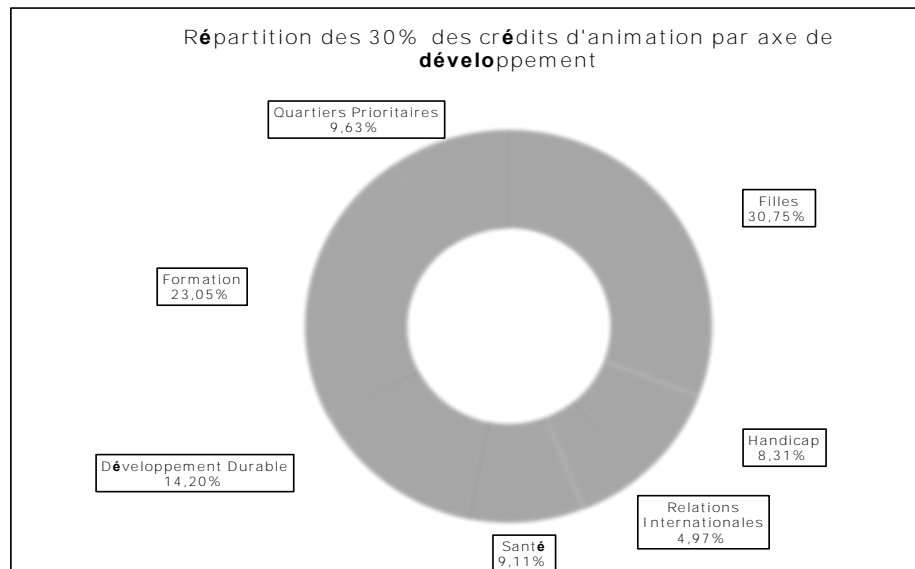
- dans la perspective du Championnat d'Europe de Handball féminin de novembre et décembre 2018 en France (Nantes, Brest, Nice, Nîmes, Metz, Pau et Paris), les actions mises en place lors du CM de Handball doivent pouvoir s'intensifier en collaboration avec la FFHB et ses ligues, pour le premier sport pratiqué à l'UNSS (nouvelle pratique Hand 4x4, compétitions, animations pour les élèves & flash mob, formation à destination des enseignants d'EPS, des jeunes officiels ...
- En collaboration avec la FF Golf, préparation d'actions en vue de la Ryder Cup de septembre 2018.

- En partenariat avec la FFF et le comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de Football 2019, un programme éducatif sera là aussi élaboré pour l'ensemble du territoire, et bien entendu en particulier sur les villes hôtes (Valenciennes, Reims, Le Havre, Rennes, Paris, Montpellier, Nice, Grenoble et Lyon).

ISF en France :

- Nantes ULTIMATE
- Carcassonne TRIATHLON

Les actions en faveur du développement :



Vers une génération responsable :

Constats :

- 1- l'augmentation sensible du nombre des certifications est liée à l'augmentation des licenciés et à l'implication des jeunes dans les rôles proposés autre que jeune juge, jeune arbitre.
- 2- augmentation du nombre de certification pour les filles de 1,36% contre 1,01% chez les garçons
- 3- Les filles + engagées dans les différents rôles sur les deux dernières années (22,24% pour les filles et 21,27% pour les garçons) qui confirme l'augmentation du nombre de JO filles en lien avec le nombre de licenciées filles.

Chiffres et évolutions : nous recensons au terme de l'année 2017, 250 443 Jeunes Officiels (104 899 filles et 145 544 garçons) certifiés, tous rôles et niveaux confondus (+31 074), 108 098 nouveaux jeunes officiels certifiés et formés sont répertoriés en 2016 - 2017 sachant qu'un jeune officiel peut avoir plusieurs certifications dans l'année.

Deux exemples Jeunes coaches et Jeunes Organisateur / Jeunes Reporters / Jeunes Secouristes :

JC : 2080 jeunes coaches pour 2017 : une forte augmentation des jeunes coaches (+ 1 115) avec une hausse non négligeable des filles très impliquées dans ce nouveau rôle (+ 570 filles en plus)

JO-JR-JS : Le chiffre de 10 913 jeunes prend en compte les jeunes organisateurs (9 001), les jeunes reporters (821) et les jeunes secouristes (1 091). Ils exercent ces rôles quelle que soit l'activité,

Les filles s'investissent davantage dans ces différents rôles : 5 594 filles pour 5 319 garçons, et particulièrement dans les rôles de jeunes organisateurs et de jeunes reporters.

Autres actions en faveur du développement :

- La pratique des filles et la mixité

- le handicap
- la formation
- les quartiers prioritaires
- le développement durable
- la santé

Communication

1 année record : + de 100 parutions médias nationaux dont 25 passages TV

Les outils de communication

Le site : nombre de pages vues de septembre à juin : + de 20 millions de pages et + de 100 000 visiteurs uniques par mois

La revue équilibre : mensuelle, 100% numérique, 50 pages et 90 000 cibles

L'UNSS participe et organise des événements éducatifs et citoyens : master class, prix éthique, expo photo « de la fille à la championne »,

Les événements : Grande visibilité autour de la JNSS, de la LYCEENNE, des ISF EUROPE BAD et ATHLETISME (Vidéo des cérémonies d'ouvertures)

La presse locale : De mars à juin : + de 15 articles en moyenne par académie, +de 300 articles par mois

Les réseaux sociaux :

Facebook : à ce jour, 170 000 fans Tweeter : à ce jour, 8000 followers UNSS MOTION TV

886 VIDEOS

518 700 VUES

Partenaire et Prestataire avec Accord Cadre :

2012 à 2017 – 300k€ à 900Mk€ (équipement + financier)

MAIF 450 000€

Adidas 220 000€

MGEN 180 000€

Orangina 200 000€

Décathlon Pro 10 000€

Casal Sport 18 000€

Dotations uniquement : Molten , Gymnova, Babolat , Danone

Accord Cadre : Sodexo (en cours de renégociation), Transdev, Appart City (en cours de renégociation), France Cars

V) Discussion

Alexandre Grosse

Félicitations pour cette présentation, rendue vivante par l'apport des vidéos et qui illustre le travail des AS. On constate l'impact de la communication sans pour autant disposer de beaucoup de moyens. Je suis impressionné par la dynamique des jeunes coaches, organisateurs, reporters et secouristes. L'UNSS crée bien la génération responsable. Toutefois le rapport filles /garçons demeure le grand défi des prochaines années.

Intervention générale Coralie Rudolf, élue des AS, académie de Strasbourg

- **Les mercredis de l'AS : absents du rapport général** : Dans la présentation du sport scolaire en mouvement, nous souhaiterions un chapitre « les mercredis de l'AS », alors que les événements internationaux occupent dix pages. Notre quotidien d'animateurs et animatrices d'AS n'es pas évoqué. Les mercredis après-midis constituent pourtant le cœur et l'essence de l'animation de nos associations sportives.
- **Edition définitive du rapport** : Au vu de nos remarques et questions lors de chaque CA, nous sommes surpris de constater que le rapport a déjà été imprimé (125 pages de papier glacé),

alors même qu'il n'a pas été encore validé. Quel intérêt alors accorder aux modifications proposées par les membres de l'AG ? Avez-vous l'intention de le réimprimer ?

Laurent Petrynka

Votre première proposition est intéressante, avec la remarque suivante, c'est que le rapport général est la photographie de la vie de l'AS. Il n'y a pas d'opposition entre le rapport et les mercredis de l'AS. Toutefois il peut être intéressant d'avoir une entrée particulière sur les mercredis de l'AS par voie de focus. Pris bonne note nonobstant le passage dans la page 46.

Sur le deuxième point. La tradition à l'UNSS, c'est adopter le rapport général en CA, inclure les ajouts demandés, ce qui permet de l'imprimer pour adoption à l'AG.

Eric Olivero, élu des AS, académie de Versailles

Regret de la disparition dans le chapitre sur les AS la disparition des points les animateurs d'AS, les secrétaires d'AS et le trésorier qui rappelait les rôles et les fonctions et on n'a pas bien compris pourquoi ces pages-là, entre le rapport de l'année dernière et celui de 2017 il y avait cette disparition.

Edouard Andreassian.

C'est un oubli, non volontaire.

Intervention sur les Jeunes Officiels et les jeunes coaches Eric Olivero et Patricia Gianno, élus des AS académies de Versailles et de Nice

L'UNSS a acquis une réputation certaine grâce à la formation de jeunes officiels. Après les jeunes arbitres, jeunes organisateurs, jeunes secouristes, jeunes reporters, nous voyons apparaître les jeunes coaches. En une année, nous avons multiplié par 2 le nombre de ces jeunes coaches. Un constat certes encourageant mais nous nous interrogeons sur le rôle réel qu'on leur attribue sur une compétition ?

Par ailleurs, pourquoi ne pourraient-ils (ou elles) pas remplacer un joueur ou une joueuse de leur équipe afin d'éviter que celle-ci soit disqualifiée lors d'un championnat ? Des questions se posent aussi sur l'impact financier imposé aux AS pour la mise en oeuvre de cette nouveauté. En effet, un élève de plus par équipe qualifiée peut entraîner l'obligation de louer un véhicule supplémentaire pour assurer le déplacement sur le lieu de la compétition ainsi que d'autres frais.

Or, malgré nos interventions répétées lors des AG précédentes, la part allouée aux jeunes officiels dans le budget général reste insuffisante (0.54%). Pourquoi sur l'exercice 2017 dans le chapitre « formation » ne pas avoir utilisé en totalité les 180.000 euros budgétés ? (Le « réalisé » faisant état de 163.551 sur la ligne formation des jeunes officiels). Ce qui est d'autant plus surprenant que dans le rapport général, on annonce une augmentation de près de 14.500 jeunes officiels entre 2016 et 2017 et de plus de 31.000 certifications supplémentaires en un an.

En 2018, au regard de ces chiffres et de l'ambition affichée sur la formation des jeunes officiels dans le PNDSS, il nous semblerait logique d'utiliser les 180.000 euros proposés une nouvelle fois sur le budget 2018.

Interventions sur les instances et les déclinaisons du PNDSS aux niveaux départemental et académique Mélanie Peltier et Loïc Darroussin, élus des AS, académie de Versailles et de Lille

Dans les tableaux fournis au sein du Rapport général, les Elus des AS souhaitent faire remarquer que cette année, les statuts de l'UNSS n'ont pas encore été respectés avec seulement 34% des Départements qui réalisent bien 2 CDUNSS/an et 27% des Académies. Il subsiste des erreurs entre les instances affichées comme réalisées et celles réellement tenues. Enfin, malgré la demande formulée par les Elus des AS lors du CA du 1^{er} décembre 2017, aucun bilan de ce tableau n'est proposé, ni aucune piste d'amélioration éventuelle. (le tableau du Power Point diffusé aurait pu être inséré au RG).

Comme nous l'exprimons dans notre déclaration liminaire, les Elus des AS souhaiteraient voir davantage de démocratie s'exercer au sein de l'UNSS. La réelle tenue de ces deux instances est autant de temps de travail à deux périodes clés de l'année... Une réunion qui permet de présenter les orientations générales de l'année et la seconde qui permet de faire les bilans sportifs et financiers. Ces

instances ne sont pas seulement des chambres d'enregistrement mais doivent être le lieu de débat et d'approbation par les différents représentants.

Concernant les Plans Académiques et Départementaux de Développement du Sport Scolaire, les Elus des AS veulent que la direction nationale réaffirme le fait que ces plans doivent être une obligation et soumis au vote des représentants siégeant dans ces instances. Nous aurions souhaité qu'apparaisse dans le rapport général un état des lieux de l'avancée de l'écriture de ces PDDSS et PADSS... Nous rappelons qu'en accord avec les modalités d'écriture du PNDSS, l'écriture des plans départementaux et académiques doivent se faire en concertation avec tous les acteurs du sport scolaire, afin de permettre une synergie de travail entre les services déconcentrés.

Il est à noter que certaines rédactions sont totalement déconnectées du PNDSS AIR (cf Versailles) et ignorent le travail réalisé en collaboration avec les coordonnateurs de district

Enfin, au sein de certaines instances déconcentrées, les cadres UNSS ne mettent pas systématiquement en place de votes de ces projets... Ce fait n'est de nouveau pas démocratique et révèle les difficultés des cadres à exercer leur mission. Ces collègues, cadres UNSS, sont-ils suffisamment formés à la tenue de leur rôle, aux diverses missions qui leur incombent ?

Edouard Andreassian

Précise que les chiffres de l'année en cours ne sont pas clos d'une part et que d'autre part ils concerneront le prochain rapport général.

Laurent Petrynka

Les pages 18 et 19 tiennent compte des remarques. Les chiffres de cette année sont à votre disposition mais ne peuvent pas être intégrés dans le rapport 2016/2017. Un comparatif sur plusieurs années, comme vous le souhaitez, sera publié au prochain rapport général.

Loïc Darroussin, élu des AS, académie de Lille

Comme nous l'exprimions dans notre déclaration liminaire, les Elus des AS souhaiteraient voir davantage de démocratie s'exercer au sein de l'UNSS. La réelle tenue de ces deux instances est autant de temps de travail à deux périodes clés de l'année... Une réunion qui permet de présenter les orientations générales de l'année et la seconde qui permet de faire les bilans sportifs et financiers. Ces instances ne sont pas seulement des chambres d'enregistrement mais doivent être le lieu de débat et d'approbation par les différents représentants.

Concernant les Plans Académiques et Départementaux de Développement du Sport Scolaire, les Elus des AS veulent que la direction nationale réaffirme le fait que ces plans doivent être une obligation et soumis au vote des représentants siégeant dans ces instances. Nous aurions souhaité qu'apparaisse dans le rapport général un état des lieux de l'avancée de l'écriture de ces PDDSS et PADSS... Nous rappelons qu'en accord avec les modalités d'écriture du PNDSS, l'écriture des plans départementaux et académiques doivent se faire en concertation avec tous les acteurs du sport scolaire afin de permettre une synergie de travail entre les services déconcentrés.

Il est à noter que certaines rédactions sont totalement déconnectées du PNDSS AIR (Cf. Versailles) et ignorent le travail réalisé en collaboration avec les coordonnateurs de district

Enfin, au sein de certaines instances déconcentrées, les cadres UNSS ne mettent pas systématiquement en place de votes de ces projets... Ce fait n'est de nouveau pas démocratique et révèle les difficultés des cadres à exercer leur mission. Ces collègues, cadres UNSS, sont-ils suffisamment formés à la tenue de leur rôle, aux diverses missions qui leur incombent ?

Laurent Petrynka

Je vous remercie d'avoir abordé ce sujet.

Sur les jeunes coaches, on peut prendre l'engagement avec Nathalie Grand et la CNJO d'étudier la possibilité d'aide à la mise en œuvre.

De notre analyse, toutes les académies se sont dotées d'un plan. Ces plans doivent être validés par les instances, et pilotés par les recteurs qui ont toute autorité pour trouver des angles correspondant à leur territoire, sans exactement copier les termes de « AIR ». Toutefois pour la partie strictement

UNSS, ces termes s'appliquent d'autant qu'il y a une grande part d'autonomie sur les modalités de mise en œuvre.

Mélanie Peltier, élue des AS, académie de Versailles

Pour avoir participé au groupe de pilotage national du PNDSS, toute la démarche a été de construire un outil qui puisse être décliné au niveau académique et départemental. A Versailles, le plan présenté au CRUNSS est issu de l'observatoire du sport scolaire piloté par nos IPR. Mais pour la lisibilité, pour les AS, c'est très complexe car notre recteur nous demande de faire un tableau matriciel du plan AIR pas encore présenté au CRUNSS ; hors la démarche du groupe de pilotage est de simplifier pour les AS de façon à ce qu'elles puissent s'emparer du plan. Je ne suis pas sûre qu'un tableau matriciel puisse y contribuer.

Laurent Petrynka

En tout cas, nous formons beaucoup nos cadres pour la mise en œuvre des plans. Nous avons toute confiance en la DSR pour étudier avec le recteur les modalités de mise en œuvre.

Nathalie Bojko, SNEP-FSU

Une nouvelle fois, nous avons été destinataires de documents très complets, dans lesquels nombre de remarques que nous avons faites au CA de décembre dernier ont été retenues et intégrées. Je remercie à mon tour, toutes celles et ceux qui y ont apporté leur contribution.

Même si nous ne nous citerons pas explicitement des pages et extraits du document « l'UNSS en chiffres » au cours de cette intervention, nous tenons à souligner qu'il représente une source conséquente d'informations qui permettent de mieux lire et comprendre le rapport général. Nos remerciements vont également vers les personnes qui participent à sa réalisation.

Nous sommes satisfaits de lire dans le rapport général plusieurs focus que nous avons demandés, même s'il faudrait en ajouter aussi sur les pratiques d'AS au quotidien nous rejoignons ici les représentants des AS. Ces focus montrent l'engagement de tous nos collègues, cadres et animateurs, des chefs d'établissement, et bien sûr, celui des élèves ; cela quel que soit le lieu où ils vivent. Je parle des focus Polynésie Française et Mayotte, mais également du focus sport partagé qui, par son inscription dans le rapport, rend compte de la volonté et des actions menées pour permettre l'accès à la pratique sportive du plus grand nombre de jeunes, au partage, à la rencontre et au respect des différences.

L'intégration à notre demande, dans l'Edito du directeur, de l'organisation des journées promotionnelles, des rencontres pour les équipes non retenues après les phases qualificatives, des raids etc., comme pratiques « innovantes » est importante à nos yeux, car la « modernité » consiste aussi à transformer l'existant ou à l'utiliser différemment sans pour autant le remplacer systématiquement par autre chose.

Autre élément positif que nous souhaitons souligner : la présence d'extraits de conventions signées entre l'UNSS et des fédérations sportives et la référence aux guides UNSS « présidents d'AS, parents, coordonnateurs de districts, animateurs d'AS ».

Nous avons choisi de faire une lecture du rapport général au travers de 5 thématiques

Fonctionnement – questions financières – questions sportives – une rubrique « divers » et enfin Femmes et filles. AG de l'UNSS – 1^{er} juin 2018 - intervention du SNEP-FSU sur le Rapport Général

1) Une 1^{ère} partie sur le « fonctionnement »

Les instances (CD et CRUNSS) p16 à 19

Force est de constater que le bilan est loin d'être positif sur la tenue des instances comme l'ont signalé les élus des AS.

1 seule académie en métropole (Versailles) respecte le nombre d'instances prévu dans les statuts et 3 académies monodépartementales sur 6.

13 CRUNSS sur 31 et 30 CDUNSS sur 95 se sont réunis 2 fois

Dans le tableau, les 2 départements corses, n'apparaissent pas, nous ne savons donc pas ce qu'il en est.

En dehors de la réunion même de ces instances nous regrettons qu'à beaucoup d'endroits les documents arrivent très tard, parfois nos collègues siègent sans les avoir eus en main.

Dans de telles conditions, il ne faut pas s'étonner de certains désaccords et voir apparaître des dysfonctionnements notamment financiers (en revenant sur les dernières années : Bordeaux, Limoges, Nice et dernièrement la Corse). Nous le redisons, la transparence ne nuit jamais, elle est source de dialogues et favorise l'adoption de projets concertés.

Les AG départementales UNSS, certes non statutaires, sont des moments essentiels pour dresser des bilans et des perspectives. Dans de nombreux endroits le SNEP-FSU y est invité « es-qualité » en tant que co-administrateur de l'UNSS. Bien souvent lorsqu'il est invité, il est à la tribune aux cotés des directrices et directeurs de service UNSS, des IA-Dasen, des représentants des AS, des IA-IPR sans que cela ne pose souci, bien au contraire. Mais dans certains endroits, le SNEP-FSU n'est pas invité et ses prises de parole sont parfois contestées. Nous dénonçons de telles situations qui empêchent les échanges constructifs.

Les moyens Humains dans les services UNSS (p20)

Compte tenu de toutes les charges des directeurs, il est sans doute nécessaire de mener une réflexion sur l'augmentation du nombre de postes dans les académies.

2 exemples :

P 55 : 140 Championnats de France sont organisés dans 64 sports. Ils regroupent plus de 32 000 élèves. Pour chacun de ces championnats, sans compter les événements internationaux, il faut établir un budget, chercher des financements, trouver des hébergements, organiser les transports, réserver les équipements sportifs.

P71 JO bilans et perspectives : Il est souligné que les commissions régionales JO sont très insuffisantes. Nous pouvons certes le regretter mais ce constat est très sévère au regard des résultats obtenus par notre association. Nous rappelons qu'il ne s'agit pas de modifier des pratiques ou des actions mais qu'il s'agit bien de tâches supplémentaires sans que les horaires consacrés à l'encadrement des AS ne soient augmentés et sans que les cadres UNSS ne soient plus nombreux.

Plus largement, nos collègues cadres reçoivent des sollicitations multiples, celles de la Direction Nationale, des autorités académiques, parfois des collectivités et de nos collègues. Les projets et les tâches s'accumulent, ils manquent cruellement de temps d'autant plus lorsqu'il n'y a pas, ou pas suffisamment, de secrétaires dans leur service. Certains cadres sont au bord du « burn out », nous devons tous être attentifs à améliorer leurs conditions de travail. Nous attirons vraiment votre attention et vous demandons d'être extrêmement vigilant sur cette question.

Le tableau de la répartition des Personnels de droit privé (les secrétaires) présenté p22 pose un état des lieux, mais il ne permet pas d'identifier réellement là où il pourrait y avoir des situations difficiles puisque les temps partiels ne sont pas précisés, et que pour certains services, les personnels de droit privé ne sont pas à la charge de l'UNSS nationale.

2) Questions financières

Nous avons eu un échange avec l'UNSS sur l'activité internationale, cela ne veut pas dire pour autant que nous cautionnons tout.

8 pages, si nous excluons les 2 pages sur l'AEFE, sont consacrées à l'activité internationale (soit près de 7% du rapport). Nous rappelons notre inquiétude sur les sommes engagées et le temps passé au regard du nombre de jeunes que cela concerne (250 à 400 selon les années). D'autre part l'ISF HB (Rouen 2016) et Athlétisme (Nancy-Metz 2017) se sont soldés par des déficits. Ce n'est pas sans conséquences sur le budget des services académiques concernés et au final ce sont des milliers de licenciés à qui on risque de diminuer les offres de rencontres.

Nous sommes par ailleurs très étonnés, fortement interpellés et opposés à la mise en exergue d'une phrase (p15) qui n'existait pas dans le rapport présenté au CA de décembre.

Je cite « l'objectif principal est le développement des actions de sport scolaire en écho aux grands événements sportifs »

Nous ne pouvons être d'accord avec cette phrase. Comme si le sport scolaire ne pouvait pas tout simplement organiser la pratique de tous et pour tous ! Comme si l'excellence sportive n'existait qu'au prisme de la haute performance ! Pour nous l'excellence sportive se situe à tous les niveaux, dès les districts, dès lors que les élèves s'engagent dans un projet et le mènent à terme. AG de l'UNSS Focus

fonds de solidarité (p81) : Nous souhaitons apporter un complément à ce focus qui vient d'ailleurs étayer notre demande d'abaissement du cout du contrat licences pour les AS de LP. En effet, les AS de LP représentent 21% des dossiers déposés alors qu'elles ne représentent que 11,2% des affiliations à l'UNSS.

D'autre part, dans 8% des dossiers déposés (16% pour les LP), on peut déceler concomitamment aux difficultés financières exposées, un problème d'organisation interne de l'EPL (cours le mercredi, manque d'accès aux installations sportives, problème de présidence d'AS).

Nous vous alertons à nouveau sur les difficultés financières des AS en général. L'obligation pour des lycées qui ont la même adresse mais des numéros différents dans le répertoire national d'avoir deux affiliations et deux contrats licences ne peut plus durer. Un district de l'Isère vous a fait part des difficultés rencontrées. Nos collègues des Hauts de France nous ont signalé que la Région a « fermé les robinets » des subventions directes aux AS, les subventions des collectivités au service régional de Rouen sont en très nette baisse, la Corse vide ses fonds de réserve Les jours s'annoncent difficiles pour les AS et plus encore pour celles des Lycées et LP. Cette année d'ailleurs, la commission d'étude des dossiers du fonds de solidarité devra étudier davantage de dossiers. Cela montre bien que les AS sont effectivement plus nombreuses à rencontrer des difficultés financières.

3) Questions sportives et artistiques

Classification des sports (p38)

Nous ne pouvons pas en rester avec ce titre. Il faudrait le remplacer par classifications des « activités ». Chacun pourrait s'y retrouver, les sports et les arts. Il en est de même sur le site national où ne s'affichent que des fiches « sport ».

Quant au classement lui-même, faut-il continuer à classer l'aviron indoor dans les activités nautiques ? Echecs dans performance ?

Participation des AS aux championnats de France (p55)

Le % d'AS qui ont participé à au moins 1 CF a augmenté. Nous aimerions savoir si plus d'AS de LP ont participé, ce serait là un effet immédiat positif de la décision prise l'an dernier.

Jeunes coaches (p70)

Nous ne contestons pas l'intérêt des jeunes coaches mais leur obligation et le fait qu'ils soient non joueurs. Nous rejoignons ainsi les élus des AS.

Taux de pénétration et nombre de licenciés/animateur (p34)

Ce sont deux chiffres qu'il faut regarder simultanément. Car si le taux de 23,5% de licenciés laisse entendre qu'on peut encore progresser, la marge de manoeuvre n'est pas si grande avec 31,76 licenciés/animateur. Si nous voulons continuer à bien accueillir, former et faire progresser nos élèves nous pouvons difficilement faire mieux, à moins d'être plus nombreux ou d'allonger le service d'AS des enseignants d'EPS ce qui est loin d'être à l'ODJ au vu de la baisse du nombre de postes au CAPEPS.

4) Une partie « divers »

Les évolutions des partenariats (p125)

Nous sommes toujours inquiets quand nous lisons ce genre de phrase : « le sport scolaire peut associer son image à des marques qui comprennent ses objectifs ». Tous les partenariats ne sont pas bons à prendre, nous insistons. Nous demandons une grande vigilance.

5) Enfin, la dernière partie, sera consacrée aux femmes et aux filles

L'animation des AS (p43 UNSS en chiffres) est assurée par 68% d'hommes et 32% de femmes

La coordination des districts (p51) par 75% d'hommes et 25% de femmes.

Fort heureusement, nos élèves font bien mieux que nous, puisque les filles représentent près de 41% maintenant.

Le pourcentage de filles et la fidélisation (p31 à 33)

Le % des F est le plus élevé chez les benjamines, il décroît progressivement pour être le plus faible en séniors. On pourrait donc se poser la question de l'efficacité des actions menées en faveur des filles depuis plusieurs années. Mais si on regarde la catégorie cadette-séniors, on constate qu'elles représentent 32.65% des licenciées filles alors que les cadets-séniors représentent 28.05% des licenciés garçons. Proportionnellement à cet âge, les filles sont donc plus nombreuses à l'UNSS que les garçons. C'est donc très encourageant.

Sections Sportives Scolaires (p57)

33% de Filles et 67% de garçons y sont inscrits. C'est quand même un écart de près de 10 pts par rapport au % global de licenciés et l'écart se creuse encore plus nettement lorsqu'il s'agit des sports collectifs (24% F – 76% G). Pourtant objectivement, rien ne devrait le laisser penser si on se réfère aux 10 activités les plus pratiquées par les élèves des deux sexes (p69 à 74 UNSS en chiffres). Sur ces 10 activités, 9 sont communes dont 5 sports collectifs qui sont exactement les mêmes ! Quels peuvent être les freins à cette présence des filles : le nombre de SSS féminines, le nombre de SSS ouvertes aux filles, l'obligation de changer de secteur géographique, la répartition des heures dans la semaine ? Autant de pistes qu'il faudrait creuser.

Laurent Petrynka

Sur le personnel de droit privé, ligne budgétaire stable, juste une légère augmentation à la marge l'année dernière.

Sur l'international, il ne faut pas opposer le local et l'international, et le fait que nos élèves puissent vivre cette expérience n'est pas que symbolique y compris dans les chiffres. A Paris c'est plus de 3000 élèves qui ont été concernés. Le retard de la France vient du fait qu'on oppose l'international à la réalité de terrain. Il faut donner ces expériences à nos élèves, les grandes écoles l'ont bien compris.

Nous avons un désaccord sur les grands événements sportifs. Ils participent de la politique publique et constituent incontestablement des motivations pour les jeunes. Et nous avons toujours accompagné les grands événements.

Pour les sports et l'artistique, nous sommes une fédération sportive et il n'y a pas lieu de bouleverser nos classements.

Sur l'aide aux finances nous y reviendrons mais votre idée est peut-être d'augmenter le fonds de solidarité de façon à faire une différenciation plus fine.

Sur le partenariat nous allons dans votre sens sur la nécessaire vigilance quant à la qualité des partenaires.

VI) Approbation du rapport général

Contre : 0

Abstentions : 15 (élus des AS)

Pour : 36 (51 votants)

Le rapport est approuvé.

VII) Compte-rendu financier par Laurent Petrynka

- Une année équilibrée
- Engagement des subventions respecté
- Soutien financier du Ministère de l'éducation pour le sport scolaire
- Forfait de 3 heures
- Indemnité pour mission particulière (IMP) des coordonnateurs de district
- Soutien financier du ministère des sports
- Baisse des subventions des collectivités territoriales pour 2017
- Budget tenu et maintien de l'augmentation des crédits d'animation à destination des services déconcentrés

Chiffre record de licenciés 2016-2017 : 1 160 665 licenciés soit une augmentation de + 87 062 licenciés

L'exercice 2017 se termine par un résultat bénéficiaire mais faible d'un montant de **72 085** euros.

Soutien financier des collectivités : CR, CD, Maries, CNDS : en baisse surtout au niveau des Régions : 9,14% et des Départements 4,6%

Malgré cela, Augmentation maintenue des crédits d'animation à destination des services déconcentrés

Les produits

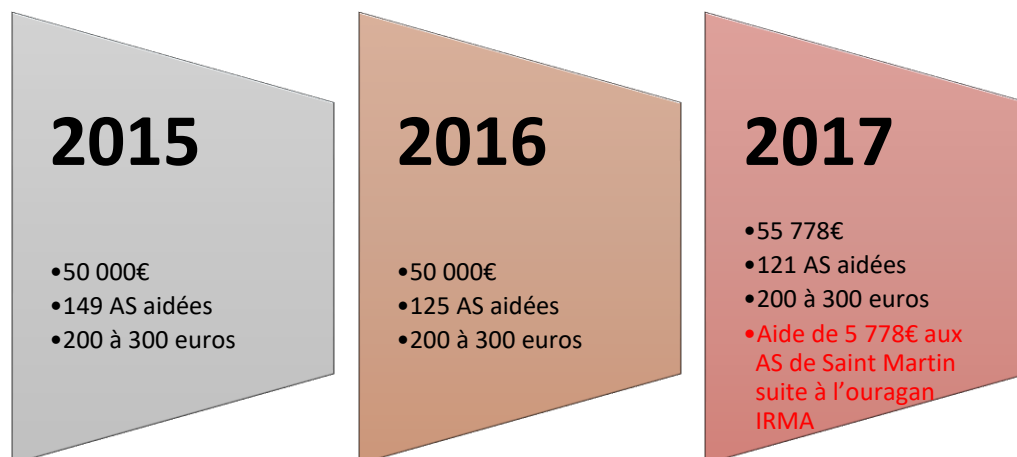
Montant total des produits pour 2017 : 33 594 071€

- Hausse des recettes propres : + 355 837€
- Licences : stabilité
- Affiliations relativement stables
- AS : + 396 696 €
- Augmentation des partenariats : 984 858€ : + 31,87% notamment sur les activités promotionnelles
- Augmentation de la participation des délégations étrangères
- Accompagnement du MS

Les charges : baisse de 1 617 192€ s correspondant à la réintégration des cadres

- Salaires : 6 841 667 €
- Fonctionnement : - 46 091 € dont rémunérations intermédiaires honoraires +34%, selon contentieux
- Fonctionnement SR/SD : + 50 683€
- Instances administratives : -157 744 € - Commissions informatique : 2770€ = +413 €
- Communication et promotion : = -166 431€
- Animation sportive et compétitions : **+56 096€**
- Fonds de solidarité = 55 778€

Fonds de solidarité :



VIII) Discussion

Mélanie Peltier, élue des AS, académie de Versailles

Comme lors du CA du 13 avril dernier, les élus des AS vont s'abstenir sur le vote du budget réalisé 2017. En effet, si nous sommes satisfaits que les économies réalisées sur les publications aient été reversées sur les crédits d'animation et que nous soutenons la mesure d'aide exceptionnelle accordée aux AS des établissements ultra-marins touchés par les intempéries, nous ne pouvons que nous interroger sur les près de 130 000€ de dépassements budgétaires sur le chapitre « communication », ainsi que les sommes importantes dépensées sur les chapitres « colloques et séminaires » et « frais de missions et réception ».

Par ailleurs, nous sommes également favorables au développement des manifestations promotionnelles telles que « La lycéenne » qui s'adresse à une catégorie en difficulté que sont les filles

de lycée. Nous continuons à revendiquer que les compétitions et rencontres locales, inter-académiques ou les championnats de France soient véritablement le coeur de l'UNSS. En ce qui concernent le chapitre des rencontres internationales, une vitrine utile certes, les sommes dépensées doivent cesser de dépasser les sommes provisionnées.

Benoît Chaisy, SNEP-FSU

Nous renouvelons nos remerciements quant à l'attention donnée aux différentes remarques que nous avons pu faire au fil des années et qui nous permettent d'étudier des documents de plus en plus exploitables, clairs et lisibles pour nous.

Puisque le contexte particulier du dernier CA, réuni un jour de mouvement social SNCF, n'a permis de réunir que 13 membres, soit juste le quorum, nous reprendrons quasiment in extenso nos interventions sur les réalisations budgétaires. Il en sera de même pour le budget 2018.

Le résultat de l'exercice 2017 fait la démonstration d'une bonne gestion dont nous pouvons nous féliciter. Nous commenterons cependant quelques éléments inscrits dans les différents chapitres. Car si le résultat global est satisfaisant, certaines lignes budgétaires reflètent et permettent, à la hauteur des moyens disponibles accordés, la mise en œuvre des axes de développement du sport scolaire. D'autres nous inquiètent, voire ne nous satisfont pas dans leurs orientations.

Nous commencerons par les aspects positifs.

Parmi ceux-ci, la subvention du Ministère des sports qui respecte non seulement les engagements pris au CA et à l'AG et les dépasse même au final. Nous savons reconnaître l'effort de ce ministère dont le budget est bien trop faible.

Nous étions inquiets quant à la baisse de l'apport des partenariats, il n'en a rien été puisque près de 300 000 euros supplémentaires ont été perçus.

Les crédits d'animation sont en hausse comme c'est le cas depuis plusieurs années. Le choix d'abonder ce chapitre, outre le fait qu'il réponde à nos attentes, met en évidence la volonté partagée de favoriser l'activité et les rencontres UNSS qui se déroulent tous les mercredis.

Enfin, nous nous réjouissons de l'initiative de l'UNSS d'avoir attribué au titre du fonds de solidarité, une fois n'est pas coutume, une subvention exceptionnelle de 5700€ à destination des AS de Guadeloupe et particulièrement celles de St Martin suite au passage d'Irma. Nous regrettons par ailleurs que les demandes particulières que nous avons faites à la DGESCO et au ministère (par ex : conserver des notes EPS de l'année de première, équipements provisoires, etc.) pour aider les établissements de St Martin qui se sont retrouvés sans installations sportives soient restées sans réponse malgré de nombreuses relances.

Venons-en maintenant aux points que nous jugeons négatifs.

En 1er lieu, nous constatons un dépassement du chapitre « salaires » de 191 000€ dont 96 000€ à attribuer aux salaires des 11 DNA ! Nous avons alerté sur l'insuffisance de la subvention « salaires des FD ». Les réalisations budgétaires nous ont malheureusement donné raison, et ce ne sont pas moins de 136 000€ au final qui auront manqué et qui auraient, par exemple, largement permis de répondre à notre demande d'abaissement du paramètre de calcul des contrats licences pour les LP que nous estimions à 82 000€. C'est notamment parce que nous voulons pouvoir mesurer les écarts entre les besoins réels et les moyens accordés par le MEN que nous insistons depuis l'obligation de détachement des cadres pour le maintien d'une subvention spécifique. Nous y reviendrons au moment de l'examen du budget 2018, car il faut bien en convenir, cette subvention est sous-estimée par le MEN.

D'autres dépassements ne manquent pas de nous inquiéter.

Celui du chapitre « communication et promotion » de 126 000€ et particulièrement la ligne « communication » qui représente à elle seule, et même un peu plus, le dépassement.

Dans le chapitre « Animation sportive et compétitions », la ligne consacrée aux compétitions internationales poursuit sa progression en allant au-delà de ce qui était prévu.

Nous avons pourtant insisté pour limiter ces 2 lignes sans pour autant demander de les minorer.

Bien que l'équilibre budgétaire général soit respecté, nous tenons à alerter l'AG sur les dépassements des lignes budgétaires que nous venons de citer en points négatifs. Dans le contexte actuel, la prudence à propos des recettes est compréhensible et responsable, mais l'augmentation récurrente de certaines lignes de dépenses, et surtout leurs dépassements successifs, nous laissent quelque peu perplexes quant aux orientations qu'elles préfigurent.

Laurent Petrynka

Si nous ne partageons pas la même conception sur le montant de la ligne communication, le dépassement n'est toutefois pas logique et appelle une vigilance en 2018.

Sur les événements internationaux nous n serons pas en difficulté pour les deux prochaines années.

Sur la communication il faut continuer d'augmenter légèrement sans pour autant l'opposer au terrain.

A 2%, nous sommes sous-dimensionnés en communication.

Sur les instances nous ne sommes pas en dépassement, mais une explication est nécessaire :

Emma Decrenisse

Les 107 000€ ont toujours existé : mais suite à une demande de l'année dernière, nous vous communiquons le chiffre de ce que représentent les séminaires organisés en janvier et en juillet. Cette partition n'existant pas l'année dernière, ce n'est donc pas une nouveauté mais une nouvelle présentation.

Alexandre Grosse

Je voudrais saluer le résultat à l'équilibre. Ce qui fait consensus, et on doit s'en féliciter, c'est l'augmentation très forte des crédits d'animation. Il faut dire aussi que le MEN a tenu ses engagements en versant le montant prévu en dépit des crédits mis en réserve, ce qui constitue un combat de tous les ans d'obtenir ce montant en comparaison des autres opérateurs privés.

IX) Rapport du commissaire aux comptes

A ce jour, nous ne sommes pas en mesure de sortir les comptes de l'ensemble des districts, et qu'il faudra y remédier. Concernant l'arrêté des comptes, je les certifie.

X) Approbation des états financiers 2017

Contre : 0

Abstentions : 15 (élus des AS)

Pour : 38 (53 votants)

XI) Présentation du budget 2018 par Laurent Petrynka

- Un budget en continuité avec celui de 2017 et en lien avec les politiques publiques
- En lien avec les objectifs du PNDSS
- Qui permet d'accompagner les projets 2018 2024
- Un effort conjoint des ministères de l'E.N., des sports et de l'UNSS.
- Globalisation de la subvention du MEN
- Maintien de la subvention du ministère des sports
- Hausse de de 10% des contrats UNSS
- Un Climat de confiance s'est instauré avec nos partenaires pour Les actions d'envergures
- Visibilité des actions de l'UNSS

Augmentation de 10% de la valeur de la licence dans le contrat en non pas de la licence

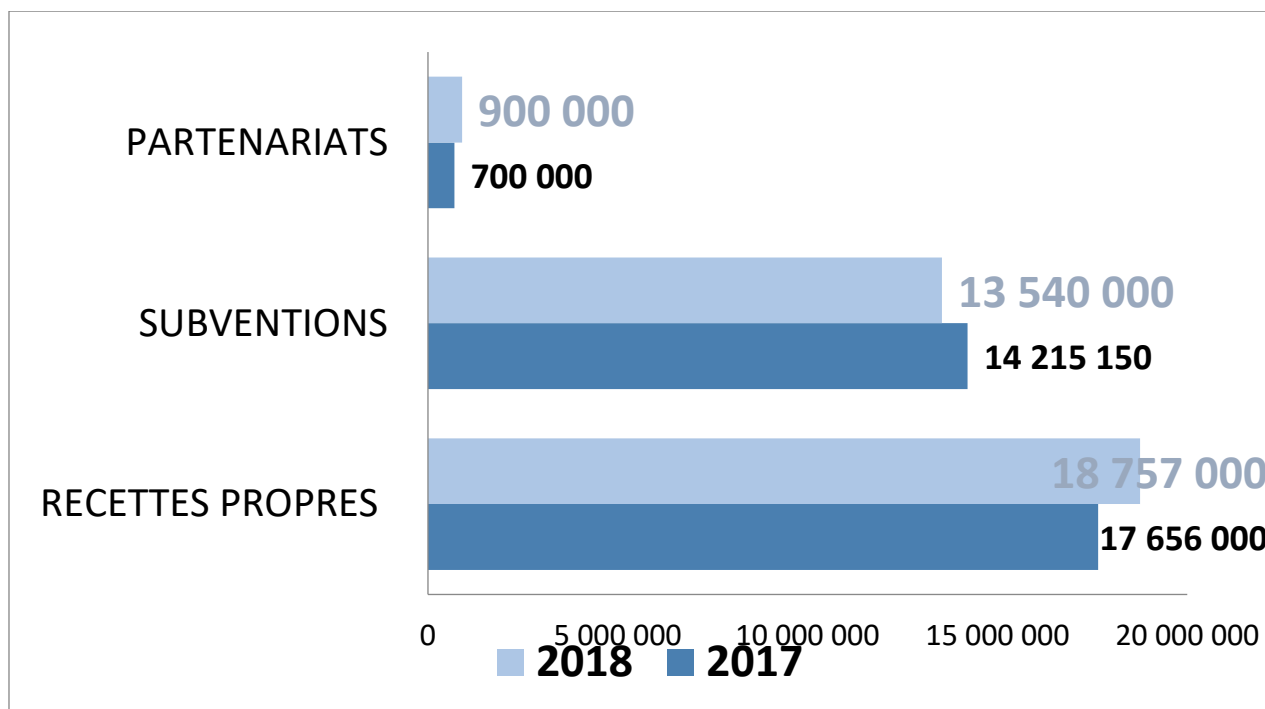
- Contrat normal de 14,20 à 15,62
- Contrat accompagné de 18,90 à 20,80 pour 138 AS (14 000 euros) cela concerne 2% des AS

Continuité du contrat divisé par 2 pour l'éducation prioritaire

Les produits : budget 2017 : 32 571 150€ / budget 2018 : 33 167 000 : écart de + 595 850€

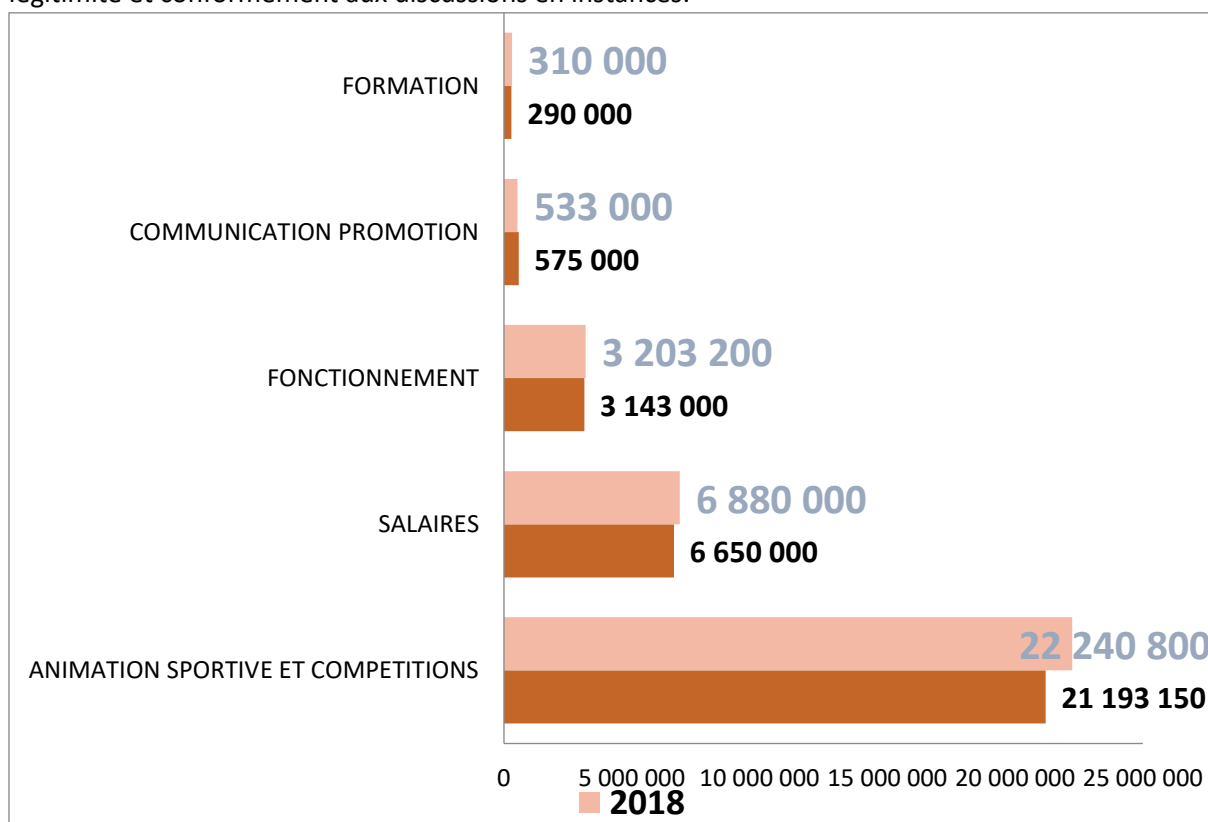
Subventions : - 705 150€ sur le budget 2018

Pour l'engagement des collectivités territoriales et du CNDS : prudence, donc prévisionnel à la baisse



Les charges : + 595 850€

Salaires : stabilité depuis code nombreuses années, et qu'il faudra augmenter avec prudence mais légitimité et conformément aux discussions en instances.



Ruralité

Conformément aux dispositions du PNDSS, et à la logique de territoire dont l'offre sportive est plus basse et les installations peu accessibles, une attention spécifique doit être portée aux AS des zones rurales. 1650 AS sont répertoriées comme telles. La proposition est de consacrer 3% des crédits d'animation, 168 000€ pour 2018, versés aux services régionaux qui seront chargés de les répartir.

Alexandre Grosse

C'est un budget qui traduit un infléchissement de la politique et de la stratégie de l'UNSS, notamment dans la ligne de Paris 2024, mais pas seulement. Sur le plan budgétaire, nous avons considéré avec l'UNSS qu'il fallait augmenter les ressources dans le cadre d'une philosophie d'effort partagé. Pour l'Etat, cela se traduit par une augmentation du subventionnement de près de 6%, ce qui est un vrai choix de notre part puisque l'enveloppe de subventions allouée au MEN par le parlement est stable. La subvention du MEN est désormais globalisée, ce qui met fin à une anomalie par rapport à l'autonomie de gestion de l'UNSS, d'autant que depuis la réintégration, la ligne consacrée aux rémunérations a encore moins de sens.

Je salue le choix d'accompagnement des territoires ruraux d'autant les AS y ont confrontées à des charges de déplacement importantes, et qui confirme l'engagement à accompagner les AS en difficulté.

XII) Discussion

Mehdi Hennoui, élu des AS, académie de Poitiers

M. Grosse, M. Petrynka, vous êtes très loin réalité du terrain. Vous parlez de 168 000€, pour 1640 AS. Cela représente 102€ par AS. Je prends l'exemple de mon association sportive, pour aller à Poitiers, c'est 200€ un aller-retour. Donc on peut aller jusqu'à Poitiers mais pas revenir. Effectivement quand on parle de 168 000€, cela paraît important. Autre exemple, la participation au prix Ethique à Paris : c'est 250 à 300€. L'As a fait une demande au fonds de solidarité qui rembourse son trajet à Paris. Mais en quoi ça va l'aider dans son quotidien ? je pense que vous ne vous rendez pas bien compte de l'augmentation du contrat de 10% et de l'impact que cela va avoir sur les AS. Et pourtant nous sommes une AS très dynamique et nous sommes en AS en difficulté.

Intervention Denis Lecamp et Florent Kunzelmann, élus des AS académies de Poitiers et de Bordeaux)

Pour respecter l'orientation du PNDSS, les AS ne peuvent pas compenser la grosse augmentation de ses frais ne serait-ce que par une petite élévation de la cotisation demandée aux familles.

Or, sans vouloir entrer dans les détails des budgets des AS, les conséquences de ce vous préparez serait donc :

- Un petit lycée de 300 élèves, remplissant ses objectifs en taux de participation, avec une licence à 20 euros, commencerait l'année avec 65 euros pour encadrer 51 élèves.

- Un collège de 600 élèves, remplissant lui aussi ses objectifs en nombre de licenciés, sera obligé de proposer une journée de moins à ses adhérents car l'augmentation lui coûtera une location de bus.

Ces exemples, et ils ne sont pas les seuls, montrent à quel point l'augmentation proposée impactera négativement la vie des AS qui dépensaient déjà en moyenne 1400 euros pour ses déplacements en 2016 – 2017.

Or, la plus grande communication auprès des élèves pour les encourager à se diriger vers une vie sportive est de leur faire vivre des expériences sportives.

Force est de constater qu'on s'en éloigne.

Benoît Hubert, Snep-Fsu

Nous connaissons les difficiles négociations et tractations pour maintenir, voire augmenter, la subvention du MEN au sport scolaire dans le cadre d'un budget contraint. Tout en reconnaissant

l'effort important qui est fait, je tiens à le relativiser. Hors salaires des cadres, cette subvention rapportée au nombre d'élèves licenciés représente un investissement de l'Etat de 2 euros 50 par élève... La hauteur des sommes ne doit pas nous tromper. Par ailleurs, le sport scolaire du second degré est une composante du service public d'Education. Dès lors, il ne me semble pas ubuesque que l'Etat investisse dans l'Education en donnant des moyens humains à son fonctionnement. Relever l'investissement fort de l'Etat dans les forfaits d'animation est un jeu bien connu de la cour des comptes qui régulièrement nous fait ce type de rapport...

Pour en venir à ce qui nous occupe : l'augmentation de 10% du prix du contrat que vous essayez de minimiser au regard de l'investissement de l'Etat. Je voudrais revenir sur une diapo présentée et la mettre en regard d'une autre. Dans le camembert général du budget, on voit indiqué que la part des familles (licences) représente 60% du budget et dans un autre, que la part animations et compétitions représente 62% du total... On peut donc en déduire que ce sont déjà les familles qui financent l'activité réelle de l'UNSS, ce n'est pas acceptable. Si on ajoute l'activité des AS, celle des districts, celle des départements puis des académies et enfin l'organisation des grands événements + 140 championnats de France (connaissez-vous beaucoup de fédérations qui organisent 140 championnats de France ?) + les activités internationales... cela fait beaucoup !!! Je pense que nous sommes au sein de l'UNSS en sur-activité et que cela ne peut durer parce que cela génère des difficultés notamment financières au sein des AS.

On entre dans un système ubuesque qui se mord la queue :

La sur-activité entraîne des difficultés financières qui s'accroissent pour les AS.

L'UNSS fait le choix d'augmenter de 10% le prix du contrat pour sauvegarder un modèle sportif et économique à bout de souffle et c'est le nombre d'AS en difficulté qui va augmenter.

Il faudra donc augmenter le fonds de solidarité.

L'édifice va s'écrouler, il est temps de changer de modèle sportif et économique.

Laurent Petrynka

Il y a une certaine cohérence. Les 10% sont un budget général et dans une perspective d'effort partagé, d'autant que ces 10% sont relativement modestes au regard de la stabilité depuis plusieurs années des montants de cotisations, en dépit des remarques du commissaire aux comptes. Les ressources propres sont un élément capital des finances de l'association. La compensation au bout de 6 ans d'un montant finalement moindre que l'évolution du coût de la vie reste modeste, notamment sur l'impact aux familles, en moyenne de 50 centimes à 1.5€. On ne peut pas en conséquence dire que l'UNSS « tape » sur les familles.

Denis Lecamp, élu des AS, académie de Poitiers

Je pense que 99% des AS ne vont pas augmenter, et vont tout faire pour que cela n'impacte pas les familles. Mais ça impactera les AS. Indirectement ce n'est pas sur le côté financier qu'on va toucher les familles. Moi ce qui me gêne le plus, c'est qu'on va diminuer les possibilités d'expériences qui sont à notre sens le seul moyen d'amener les enfants vers la culture sportive.

Alexandre Grosse

Effectivement il n'y a pas de lien mécanique entre le montant du contrat et celui de l'adhésion. J'en veux pour preuve que quand le contrat avait été divisé par 2 pour certains publics, les AS n'ont pas répercuté sur les familles alors que c'était le but. De plus le montant du contrat dépend du nombre d'élèves inscrits dans l'établissement. Si les AS parviennent à attirer plus d'élèves, les recettes supplémentaires sont pour l'AS, même si cela génère des charges.

Florent Kunzelmann, élu des AS, académie de Bordeaux

Je suis en lycée et une autre donnée pour rejoindre la remarque du Snep sur le modèle économique et sur le décalage entre la réalité du terrain microscopique de mon AS et le CF, elle devient grandissante. En bon père de famille, quand on n'a plus les sous, plus les moyens au niveau du district, on annule les déplacements il y a de moins en moins de compétitions qui sont offertes e, lycées. Tous les ans on supprime des journées. Arrive un moment, j'en suis personnellement la question de me dire pourquoi je vais demander 20€ à mes élèves pour faire 3 compétitions dans l'année étant donné que le mercredi après-midi est pris il y a des cours entre l'emploi du temps il n'y a que le midi pour s'entraîner là j'ai m'impression que le système est en train d'imploser là je vous alerte sur le niveau lycées. 10% d'augmentation oui si c'est 1 ou 2 euros, ce n'est rien mais en augmentation de 10% d'un salaire d'une cotisation c'est quand même énorme. Autre point qui est extrêmement important, vous n'avez pas saisi l'importance de ce chiffre, 1400€ pour une AS c'est le prix moyen en transports. Donc dans mon établissement il est difficile de payer, d'arriver à avoir le nombre de licenciés pour payer les 2600€ du contrat, donc quand on a payé les 2600€, comment fait-on pour avoir le chiffre moyen de 1400€ de transport ? Donc on fait moins de compétitions de district et si on a la chance d'aller au CF, on n'y va pas, on laisse la place aux autres. 1400€ c'est énorme alors on va dépasser le plafond qu'on a voté à 20€ on va le monter à 25€ pour avoir un peu plus de finances ? Ou bien on va demander aux chefs d'établissements de nous aider encore un petit peu plus pour rallonger les subventions de la MDL et autres comment fait-on ?

Myriam Menez, PEEP

Sur le terrain c'est un peu compliqué car lorsqu'on est dans les CRUNSS ou CDUNSS c'est vrai que les parents sont souvent pris à partie sur l'histoire de l'augmentation de 10% sauf que malgré tout globalement quand on est dans les CA des collèges ou des lycées on a pratiquement jamais accès aux bilans des AS ce qui fait que c'est clair nous sommes un peu coupés en deux entre ce qu'on entend d'un côté critique de cette augmentation et la réalité qui fait qu'en tant que parents on ne sait pas à quoi cela correspond. Donc on est bien content d'entendre que ça correspond à 1 ou 2€, disons-le franchement les familles même les plus modestes ne sont pas à 1 ou 2€ près. Cela dit il ne faut pas que cela dépasse, car 2€ sur 20€ cela fait 10%

Nous ce que l'on note et qui nous inquiète vraiment, c'est que de plus en plus de collectivités territoriales font payer l'usage de leurs installations. Demeure également le problème de l'augmentation des transports. Est-ce que, au niveau national, l'UNSS peut trouver des partenaires dans les sociétés de transports qui permettraient aux AS d'avoir des tarifs intéressants.

Laurent Petrynka

Le directeur et les équipes se préoccupent du problème de la location des installations qui s'ajoute à la diminution des subventions des mêmes collectivités, et qui est une charge aussi pour les services. Sur les transports, nous allons signer une convention avec la délégation interministérielle à la sécurité routière et un partenariat avec la société Transdev

Florent Kunzelmann, élu des AS, académie de Bordeaux

Explication en tant que coordonnateur de district des modalités d'organisations des transports : demandes de devis, choix du meilleur rapport qualité/prix et pas de déplacement lorsqu'il n'y a plus d'argent.

Françoise Barbaud, élue des AS, académie de Paris

Signifie aux parents que des instances existent à l'AS dont le comité directeur et qu'il ne tient qu'à eux d'y participer.

Nathalie François, SNEP-FSU 2.51.45

Le budget augmente de près de 600 000€, soit + 1,83%. Mais la répartition de ce budget entre les recettes propres et les subventions a considérablement évolué. Si les recettes propres représentaient 54% du budget en 2017, elles atteignent maintenant 57%. L'apport des licences, c'est-à-dire celui des familles et des AS, car de nombreux établissements aident leurs AS, connaît une hausse de 4 % et en volume cela représente pas moins de 456 000 €, soit les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation du budget.

Nous ne pouvons cautionner une telle architecture et nous contestons encore plus qu'aucune modification n'ait été envisagée pour le budget qui va être soumis à l'AG. Doit-on en conclure que l'avis de certains administrateurs ne saurait être entendu pour infléchir, au moins partiellement, certaines orientations budgétaires ?

Le fonctionnement démocratique et la gouvernance de notre association est en peine !

Nous n'irons pas dans le détail de chaque ligne budgétaire. Nous commenterons les plus remarquables à nos yeux et renouvèlerons les critiques que nous avons faites lors du CA d'avril dernier.

Une remarque avant de poursuivre. Nous approuvons la décision budgétaire concernant les salaires et évolutions de carrière des personnels de droit privé. Nos remarques contre ce budget ne concernent pas cette partie.

A propos des recettes

Celle du Ministère de l'EN (3,8 M €) connaît une augmentation de 125 000€. Votre présentation annonce une augmentation de 225 000€, pouvez-vous nous expliquer ? Car pour notre part nous ne constatons qu'une augmentation de 125 000€.

Vous avez probablement oublié de compter la subvention de 100 000€ qui étaient attribuée au titre de l'Année du Sport de l'Ecole à l'Université (ASEU). Elle venait déjà du ministère de l'EN donc il faut l'intégrer. D'ailleurs au CA du mois d'avril, vous avez bien annoncé une augmentation de 125 000€ et pas 225 000€.

Reprenons sur la subvention du MEN. AG de l'UNSS. Désormais, et c'était le souhait du ministère, la subvention est globalisée puisqu'elle intègre celle des salaires des Fonctionnaires Détachés (FD). Nous dénonçons cette décision qui prend le chemin inverse de la transparence.

Cette globalisation fait courir le risque de compenser l'insuffisance de la dotation pour les salaires des FD par d'autres chapitres, notamment celui consacré à l'animation et rencontres sportives auquel nous sommes particulièrement attentifs.

Si nous nous fions aux prévisions de l'UNSS pour cette ligne (1 030 000€, mais pour nous ce serait plutôt 1 056 000 €) il restera donc de cette subvention 2 770 000 € pour toutes les autres charges budgétées soit + 55 000€/à 2017 (et peut-être même seulement un peu moins de 30 000 € si notre estimation s'avérait fondée).

Au bas mot et hors des salaires des cadres, le MEN accorderait donc 2,4€/ licencié... c'est-à-dire quasiment la même chose que ce nous avons depuis plus de 20 ans (la subvention est restée très longtemps aux alentours de 2M€ pour augmenter depuis 2013)

Nous faisons donc une 1ère proposition, pour faire des économies : réintégrer les DNA au sein de l'éducation nationale. Pour mémoire, la réintégration des DSD et DSR a permis à l'UNSS de faire des économies importantes au travers des cotisations sociales.

Les subventions des collectivités accusent une baisse de 840 000 €. Nous le craignons malheureusement depuis quelques temps. Mais il est vrai qu'elles-mêmes subissent une baisse de dotations de l'Etat. Comment dans ces conditions pourraient-elles continuer à soutenir aussi fortement le sport scolaire quand elles ont déjà d'autres charges non compensées ?

Le budget « communication et promotion » apparaît en baisse de 42 000 €, mais c'est l'effet de la suppression de la subvention année du sport (ASEU et AOEU des 2 dernières années) qui s'élevait à 100 000 €. Il est d'ailleurs à noter que cette année, alors que le MEN engage les établissements dans le projet « génération 2024 », plus aucune subvention n'est attribuée !!!

Engagez-vous, on ne vous donnera rien, quel message volontariste !

Pendant ce temps La ligne « communication » à elle seule connaît une hausse de 58 000 € dont 4000€ ont été utilisés pour la vidéo de William Soleil que nous avons fortement dénoncée. Nous invitons d'ailleurs les membres de l'AG qui n'en auraient pas eu connaissance à lire notre intervention à ce sujet lors du CA de décembre 2017 (en ligne sur notre site).

Le chapitre fonctionnement prévoit une hausse de 60 000 €

Il se décompose en 2 grands sous chapitres : Le fonctionnement général qui connaît une augmentation de 17 000 €, le fonctionnement de la DN qui augmente de 178 000 €. Mais il faut souligner que dans les budgets précédents, comme l'a bien expliqué Madame DECRENISSE tout à l'heure, la ligne « frais de colloques et séminaires » n'existait pas et était intégrée dans la ligne instances du tableau général « fonctionnement » (p8). Nous vous remercions d'ailleurs d'avoir répondu à notre demande en la créant. Nous pouvons ainsi mesurer que ces frais n'évoluent que d'un peu plus de 6000 €, ce qui, sur le budget global, n'est vraiment pas important.

Le chapitre Animation et compétition

Il est en hausse de 327 000 €

3 lignes à remarquer dans ce chapitre :

- Le fonds de solidarité : Il augmente de 10.000€. Je voudrais commencer par préciser que vous nous avez prêté des propos ou des intentions, dans votre présentation, que nous n'avons pas. Le SNEP-FSU ne souhaite pas que le fonds de solidarité augmente. Pour nous ce fonds de solidarité n'est pas une solution pérenne car il ne permet pas de résoudre les difficultés financières des AS. Pour être caricatural, l'aide accordée par le fonds de solidarité permet aux AS en difficulté de rester dans le système même qui les met en difficulté. C'est donner d'une main ce qui a été pris de l'autre au travers des contrats licences dont le coût est parfois intenable notamment pour les AS de LP. Certes le fonds de solidarité a été inscrit dans le PNDSS, que nous avons par ailleurs voté, mais il doit rester à 50 000€ comme au départ.

- Les compétitions internationales affichent + 65 000 €. Une fois encore, cette ligne augmente alors qu'elle ne concerne que très peu de jeunes, vous nous avez dit tout à l'heure qu'ils étaient 3000 concernés, mais ils n'étaient pas 3000 à courir, seuls 250 à 400 sont compétiteurs. L'excellence sportive n'est pas l'apanage du très haut niveau, chaque licencié, à son niveau, doit pouvoir la viser et l'atteindre. S'il s'agit vraiment de faire rencontrer des équipes d'AS avec des AS d'autres pays pour qu'elles « rencontrent le monde », alors nous sommes d'accord. Mais nous ne le sommes pas si les rencontres en restent aux compétitions réservées aux seuls élèves de haut niveau.

- Les manifestations promotionnelles (dont JNSS, Lycéenne, Semaine et journée Olympique) sont en augmentation de 90 000 €. Ce sont des journées qui permettent aux AS de faire venir des jeunes qui se licencient par la suite ... ou pas. Elles apportent de grandes satisfactions comme nous l'avons tous souligné ici. Mais ce sont également des événements qui sont l'occasion de faire la « com » de l'UNSS. Nous avons bien entendu au CA que les budgets transports d'élèves ne pouvaient être intégrés dans le chapitre « communication » mais nous voulons savoir ce qu'il en est des déplacements des « ambassadeurs » ou de l'intervention d'animateurs extérieurs à la structure ? Pouvez-vous nous dire sur quelles lignes budgétaires ces frais apparaissent ?

Après ce tour d'horizon, nous en venons aux faits proprement dits.

Les AS, dont personne ne peut ignorer que nombre d'entre elles jonglent avec des budgets contraints, ne pourront assumer l'augmentation brutale de 10% des licences à moins de réduire considérablement la « voilure ». Et de cela il n'est pas question.

Nous refusons qu'elles soient « assignées à résidence ».

Pour mémoire les augmentations, quand elles étaient proposées, s'élevaient à 2,5%. Il me semble que la dernière augmentation remonte à 2013, d'autre part les augmentations n'avaient pas lieu tous les ans.

Vous avez souligné une hausse d'activité des AS, observée notamment au travers de la ligne des recettes « apport des AS ». N'est-ce pas parce qu'elles avaient eu du « souffle » ? Je pense aux AS des collèges REP+ et des LP de l'éducation prioritaire qui certes, n'ont pas forcément vu leurs effectifs augmenter, mais qui ont peut-être proposé davantage d'activités et de rencontres à leurs élèves.

Non seulement vous refusez notre demande d'aide vers les AS de LP (rappel : abaissement du paramètre de calcul de 18 à 16 pour le contrat licences, coût estimé l'an dernier à 82 000 €) mais vous mettez toutes les AS face à une difficulté encore plus grande.

Les familles et les AS apporteront 3 fois plus au fonctionnement de l'UNSS que le MEN.

Vous avez précisé que tout le monde devait faire des efforts, mais en l'occurrence tout le monde ne fait pas les mêmes. Les usagers ne peuvent pas être les seuls à faire des efforts quand l'Etat n'en fait pas autant. Ce n'est pas la conception du service public du sport scolaire que nous avons.

Elisabeth Allain-Moreno, SE-UNSA

En tant qu'organisation représentant les enseignants en général et d'EPS en particulier, nous avons été à l'écoute des différents acteurs. Le budget de l'AS ce n'est pas uniquement la licence, les problèmes budgétaires reposent essentiellement sur la diminution des subventions des collectivités territoriales, le coût des équipements et des transports. Passer à côté de cette dimension importante est dommageable. Il y a lieu d'intervenir auprès des collectivités pour garantir la gratuité d'accès aux équipements. Pour les transports, le SE-UNSA accompagné des autres parties du collectif constitué de la FCPE, le SNPDEN, l'UNDL a fait une demande qu'un état des lieux soit réalisé sur les pratiques en matière de transports dans le cadre des rencontres UNSS permettant un échange de bonnes pratiques pour sortir de certaines impasses.

Réduire le problème de budget à la licence serait dommage car ce serait passer à côté des vrais débats et de vrais problématiques à prendre en compte. Enfin l'AS vivra d'autant mieux que tous les acteurs y participeront et soient formés : élèves, enseignants, chefs d'établissement et parents.

Alexandre Grosse

Les directions régionales et départementales de l'UNSS vont suivre très attentivement les impacts de cette décision pour l'accompagner au mieux. Il y a le fonds de solidarité, il y a les 168 000€ consacrés à la ruralité, et les accompagnements locaux.

Nathalie François, SNEP-FSU

Demande de vote à bulletin secret.

Les représentants du SNEP-FSU demandent un vote à bulletin secret concernant le vote du budget prévisionnel. Les Elus des AS soutiennent cette demande.

A la demande de Monsieur Petrynka et de Monsieur Grosse, il est recherché dans les statuts de l'UNSS, l'article concernant l'organisation d'un vote à bulletin secret (page 12). Les statuts stipulent « Un vote à bulletin secret peut être organisé en cas de nécessité » et l'en-tête du paragraphe ajoute « A l'appréciation du président de séance ».

Monsieur Grosse (représentant du ministre) estime qu'il n'y a pas nécessité d'organiser un vote à bulletin secret, que selon lui, « nous sommes « entre nous » au sein de cette instance, que tout le monde se fait confiance ».

De nombreuses interventions des Elus des AS se succèdent pour dénoncer ce refus, pour expliquer que c'est une demande légitime dans une instance démocratique française.

Une interruption de séance est demandée par les Elus des AS. Après concertation, ceux-ci expliquent clairement leur volonté qu'un vote à bulletin secret soit organisé au vu des enjeux présents dans ce budget prévisionnel. Ils annoncent aussi que si la demande de vote à bulletin secret est refusée, ils quitteront la séance pour montrer leur désapprobation de siéger au sein de cette instance qui n'écoute pas leur souhait. Malgré cette nouvelle demande, Monsieur Grosse confirme son refus d'organiser un vote à bulletin secret et les Elus des AS quittent la séance.

Le RI dispose qu'un recours au vote par bulletin secret est possible « lorsque cela s'avère nécessaire »

Alexandre Grosse

Il ne s'agit que d'un vote de budget. Il est bien que tout le monde sache qui a voté et comment. Je ne vois pas la nécessité du recours au bulletin secret. La nécessité n'est pas démontrée.

Gilles Rodia, élu des AS, académie d'Aix-Marseille

Vous avez reçu de plusieurs AS des lettres de protestation signées par les chefs d'établissement. On veut que les gens puissent s'exprimer en leur âme et conscience par rapport à ça. Je ne vois pas pourquoi le vote à bulletin secret pose problème.

Discussion sur l'éventualité d'un vote sur la procédure de bulletin secret.

Suspension de séance.

Gilles Rodia, élu des AS, académie d'Aix-Marseille

Suite à la suspension de séance, nous tenons à vous faire part de notre position : si vous n'acceptez pas de recourir au vote à bulletin secret, les élus des AS quittent la salle, ne participent pas au vote et nous souhaitons que cela soit enregistré sur le PV. Nous tenons à ce que nos collègues sachent que nous ne cautionnons pas ce fonctionnement. Depuis le début on a parlé de ces problèmes de démocratie, vous y avez été sensible Monsieur Petrynka. Montrez que vous êtes sensible à ce problème et acceptez ce vote à bulletin secret sinon nous quitterons la salle et nous ne siégerons pas.

Alexandre Grosse

Après réflexion et la lecture du règlement, la nécessité ne m'apparaît pas du tout sur un sujet comme celui-ci et dans une AG où règne habituellement la confiance entre les acteurs du sport scolaire. Je trouve dommage que votre vote ne soit pas enregistré.

Les 15 élus des AS quittent la salle.

XIII) Approbation du budget 2018

Contre : 5

Abstentions : 1

Pour : 33

XIV) Présentation du projet « les jeux avant les jeux »

L'UNSS avec le soutien des ministères, du mouvement sportif et de Paris 2024 étudie l'opportunité d'organiser en France un évènement international du type « Les jeux avant les jeux », grand évènement sportif mais également des jeux dans tous les territoires, avec trente académies mobilisées sur ce sujet. Ces jeux ont eu lieu au Maroc il y a quelques jours. Ils auront lieu en Chine en 2020 et la France peut réfléchir au fait de candidater pour 2022. C'est un sujet de travail en ce moment à la fois de la direction nationale, mais aussi des SR de Clermont, Caen, Paris, Nancy avec Strasbourg. Un dossier doit être déposé au mois de novembre et c'est un sujet soumis à votre réflexion pour les prochains mois.

Deux objectifs

1- Les Jeux pour tous et dans tous les territoires : sensibiliser la jeunesse à un évènement majeur en proposant des animations sportives construites autour des valeurs de l'Olympisme. UNE OLYMPIADE SCOLAIRE NATIONALE EN 2023

2- Les Jeux avant les Jeux : un évènement sportif et culturel en 2022

organisé par l'ISF, mobilisant différents acteurs du sports scolaire avec un impact économique sur la région concernée

Favoriser les rencontres et l'engagement

Promouvoir les valeurs de l'Olympisme, du bénévolat, de l'inclusion sociale et de la prévention contre les discriminations. # génération 2024 un cursus de formation du Jeune Bénévole en lien avec le mouvement sportif.

Engagement des collectivités territoriales

Les School Summer Games 2022

4000 athlètes -500 Jeunes bénévoles – 50 pays – 17 sports – 8 jours

XV) Questions administratives et sportives

1/ Tenue des instances et PNDSS

Question déjà abordée en séance. Un document complet est à disposition. En 2018 sera intégré au rapport général un état évolutif.

2/ UNSS et accès aux équipements gratuits

Demande transmise au cabinet pour le contact avec l'association des maires, des départements et des régions.

Voir aussi L 552-2 du code de l'éducation

3/ participation des élus des AS aux CMN

Oui lorsque des places sont offertes. Il n'y a pas de place réservée spécifiquement.

4/Point sur les JO et jeunes coaches :

Nathalie Grand, DNA en charge du programme « génération responsable » :

Un petit rappel historique concernant l'intégration du jeune coach dans les championnats et/ou rencontres :

- Les 1ères expériences ont commencé par les sports de combat particulièrement le karaté. La boxe quant à elle proposait déjà un coach sur le ring. Une étude et des propositions ont été faites par les membres de CMN en 2015 sur les items Avant/pendant/après (proposition faite par la CNJO) afin de répondre à certaines demandes des enseignants sur le terrain pour orienter laissant la liberté aux enseignants. Cette possibilité était mentionnée dans les fiches sports

- jusqu'en 2017, certaines fiches sports proposaient d'intégrer ou d'amener en plus un jeune coach dans l'équipe mais rien n'était obligatoire, en référence aux textes officiels (BO du 19 septembre 2013 « L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement ».

Les orientations du MEN du 22 janvier 2015 à l'occasion de la Grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République (mesure 3) rappellent à la valorisation de l'engagement associatif des élèves par « les formations des jeunes coaches et des jeunes arbitres seront développées ».

- un constat en fin d'année sportive 2016-2017 au niveau des CF : nombreux sont les responsables d'AS qui souhaitent amener un jeune officiel supplémentaire en guise « de récompense ». Il s'avère que les jeunes officiels supplémentaires étaient soit des jeunes coaches soit des jeunes reporters. Cette proposition a mis en difficulté de nombreux organisateurs qui ne connaissaient pas le nombre de personnes qu'ils allaient accueillir, ni même le sexe ;

- 2017-2018 : en incitant à développer le rôle du jeune coach nous avons souhaité proposer un cadre obligatoire. Ce dernier a donc été proposé par la CNJO après avoir organisé un atelier de réflexion sur le thème du jeune coach en sport individuel et en sport collectif, au séminaire des cadres qui s'est tenu à Lyon en juillet 2017.

Les décisions prises ont été appliquées cette année avec beaucoup de souplesse : pas de niveau de certification demandé, observer les comportements, discuter avec les enseignants afin d'apporter des modifications et créer des référentiels d'évaluation

Ainsi, une enquête a été envoyée aux services UNSS au moment des championnats académiques et France pour recueillir les avis (freins, contraintes aspects positifs, évolutions). Enquête destinée à être envoyée aux enseignants d'EPS

Calendrier prévisionnel de réflexion :

- Le 25 juin 2018 se tiendra une CNJO pour faire des propositions d'évolution ou de maintien suite à la synthèse l'enquête
- Séminaire national des cadres du 02 au 04 juillet 2018 à Lège Cap Ferret : ateliers d'échanges sur les propositions de la CNJO
- Le 14 septembre 2018 : CNJO pour validation définitive du cadre général qui sera proposé pour l'année sportive 2018-2019 en tenant compte des échanges et propositions sans en ignorer les problèmes d'organisation championnat (en terme de volume de personne)

XVI) Questions diverses posées par les élus des AS, membres des comités directeurs des AS

Les Elus des AS souhaitent avoir des éclaircissements ou des précisions sur les questions suivantes :

1) La tenue des instances déconcentrées et les déclinaisons des Plans de Développement du Sport Scolaire

Les élus des AS avaient demandé au CA du 1er décembre 2017 à ce qu'une synthèse de la tenue des instances et des pistes de progression apparaissent dans le rapport général. Pourquoi cette demande n'a-t-elle pas été retenue ?

Qu'en est-il de l'avancée des PDDSS et PADSS au 1^{er} juin 2018 ?

2) L'accès aux équipements sportifs

Quelles sont les actions de la direction nationale de l'UNSS afin de faciliter un accès gratuit aux installations sportives en compensation de la diminution ou parfois de la suppression des subventions territoriales ?

3) Participation des Elus des AS au CMN

Quelles sont les conditions d'accès aux CMN ; comment est organisée la rotation de leurs membres ; comment et par qui sont-ils désignés ; quelles sont les procédures pour y postuler ?

4) Jeunes Officiels, jeunes Coaches et Championnats de France

L'augmentation du nombre de Jeunes Officiels (avec notamment la généralisation progressive du jeune Coach) participant aux Championnats de France, a-t-elle amené la direction nationale à réaliser un état des lieux de l'augmentation probable des coûts de ces prochaines compétitions ?

XVII) Clôture par Alexandre Grosse